

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2927 - MARDI 30 MAI 2017

EXAMENS D'ETAT

Des dispositions pénales contre les fraudeurs

Pour dissuader les candidats et favoriser un bon déroulement des examens d'Etat notamment le Baccalauréat dont les épreuves démarrent ce 31 mai sur l'ensemble du territoire national, le gouvernement vient d'annoncer des mesures vigoureuses contre les fraudeurs.

A quelques heures du lancement des épreuves, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a présenté le 26 mai à un échantillon des candidats de Brazzaville, le nouvel arrêté qu'il a cosigné avec son collègue de la Justice et des droits humains. Ce texte qui modifie et complète l'arrêté du 8 novembre 1988 fixant les modalités de répression de la fraude aux examens d'Etat et concours du secondaire révèle des poursuites judiciaires pour tout acte commis par un tiers jugé coupable ou complice de fraude. Cette année, au total, 82.860 candidats dont 59.382 officiels et 23.478 libres sont inscrits au Baccalauréat de l'enseignement général.

Page 4

ELECTRICITÉ

Le barrage de Liouesso, un atout pour le développement de la Sangha



Inauguré hier par le président Denis Sassou N'Guesso, le barrage hydroélectrique de Liouesso, avec une puissance installée de 19,2MW, est une opportunité pour le développement du département de la Sangha, deuxième pôle économique du Congo après Pointe-Noire.

Opérationnelle depuis un an, cette infrastructure comprenant trois turbines de 6,4MW chacune n'utilise pour le moment qu'une seule pour alimenter les localités de Ouesso et de Mokeko dont les besoins oscillent entre 4 et 5 MW.

L'objectif à terme, estiment les autorités congolaises,

est de desservir toute la Sangha et connecter Liouesso au réseau d'Imbolou afin de poursuivre la construction du projet du boulevard énergétique considéré comme l'un des axes majeurs du programme du chef de l'Etat.

Page 3

FORMATION PROFESSIONNELLE

La Cité Don Bosco veut s'étendre aux carrières sportives



Après 25 ans de formation des jeunes à des métiers tels que la menuiserie, l'électricité, la mécanique auto, la chaudronnerie, etc. le centre proche de l'église catholique, la Cité Don Bosco, aspire à explorer de nouvelles opportunités. « Nous ambitionnons faire une extension vers le second cycle technique pour donner au Congo des jeunes techniciens qualifiés, capables de devenir des ingénieurs. Avec l'espace sportif, nous voulons accompagner les jeunes vers le professionnalisme sportif. Pour cela je fais appel à toutes les personnes de bonne volonté à nous soutenir dans la réalisation de ce beau rêve de Don Bosco au Congo », a lancé son directeur, le Père Joseph Khondé.

Page 4

CIRCULATION ROUTIÈRE

Urgence signalée pour la Nationale 2



Une vue de la nationale n°2 sur le tronçon Ngo-Gamboma/photo DR

L'état de délabrement avancé de la route nationale N°2, notamment sur le tronçon Ngo-Gamboma, à hauteur du village Oyonfoula, dans les Plateaux, inquiète les usagers. L'imposant trou défigurant le tracé sur des dizaines de mètres oblige les chauffeurs à se faufiler entre les cases ou à prendre un détour par la plaine, avec le risque certain de s'embourber ou de causer des accidents.

Page 4

DIABLES ROUGES

Sébastien Migné recherche un bon dosage

A Lisses en France où il organise un regroupement des joueurs évoluant en Europe et ailleurs, le sélectionneur national, Sébastien Migné multiplie des stratégies pour disposer d'un « bon dosage » d'un groupe composé à la fois des sportifs de la diaspora congolaise et des nationaux, en attendant la rencontre des éliminatoires de la CAN 2019, le 10 juin à Kinshasa. « Je souhaitais revoir certains joueurs, en découvrir d'autres, en prévision de ce match du 10 juin, mais aussi pour préparer la suite. Les meilleurs retrouveront les locaux qui, je le rappelle, sont concernés par le championnat », a déclaré le sélectionneur national dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville.

Page 10

ÉDITORIAL

Signal

Page 2

ÉDITORIAL

Signal

S'il fallait une preuve qu'Emmanuel Macron ne s'est pas lancé sans s'y être préparé longuement, patiemment, dans l'aventure apparemment insensée que constituait la course à l'Élysée le parcours diplomatique qu'il vient d'accomplir en un peu plus d'une semaine est là pour l'apporter.

À Bruxelles, comme à Gao, comme à Taormina, comme à Versailles le nouveau président français a fait preuve d'une maîtrise de soi, d'un goût du pouvoir, d'un art de la mise en scène qui ne doivent rien au hasard. Avec, comme conséquence immédiate, que ses interlocuteurs, de Donald Trump à Vladimir Poutine, en passant par Angela Merkel, Theresa May, Justin Trudeau ou Recep Tayep Erdogan ont visiblement apprécié leurs entretiens en tête-à-tête avec le successeur de François Hollande.

Dans ce premier parcours sans faute sur la route semée d'obstacles que le successeur de François Hollande va devoir suivre cinq longues années durant il manque cependant une étape importante : celle qui, à l'instar du G7 en fin de semaine dernière ou du G 20 à la fin du mois de juin avec les dirigeants des plus grandes puissances de la planète, permettrait à Emmanuel Macron de dialoguer avec ses pairs africains. S'il a, en effet, marqué nettement, lors de sa visite éclair dans le nord du Mali, que la France poursuivra sans désespérer la lutte engagée par ses troupes contre le terrorisme dans la région du Sahel il n'a pas eu le geste d'amitié, de confiance, de solidarité que ses pairs du grand Sud espèrent sans le dire depuis son élection. Et c'est regrettable !

Alors que la France traverse une passe difficile et doit renforcer malgré tout ses positions au sein d'une Europe profondément divisée que domine de plus en plus nettement l'Allemagne réunifiée rien n'est plus important pour le nouveau locataire de l'Élysée que de rassembler autour de lui le vaste groupe de nations avec lesquelles son pays a une longue Histoire commune. S'il ne le fait pas rapidement, la France dont il préside pour un temps les destinées perdra inéluctablement son influence face à des puissances comme la Russie ou les Etats-Unis qui meurent des intérêts égoïstes et qui ne lui feront aucun cadeau même si leurs dirigeants échangent avec lui de longues poignées de main.

Proposer de réunir à Paris, ou - pourquoi pas ? - dans l'une des cités emblématiques de la relation charnelle existant entre l'Afrique et la France comme Brazzaville où reposent les restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza, un Sommet consacré à la relance de la coopération Sud-Nord enverrait un signal fort qui marquerait d'un sceau indélébile le quinquennat qui débute. Étant donné la personnalité d'Emmanuel Macron il n'est pas interdit de rêver, ni même de penser !

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Les comptes administratifs et de gestion à l'ordre du jour de la 8^e session

Le maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, a ouvert le 24 mai, les travaux de la huitième session ordinaire et administrative du conseil départemental et municipal dont les comptes administratifs et de gestion de la commune de Brazzaville sont à l'ordre du jour.

Durant dix jours de travaux, l'assemblée locale va examiner neuf affaires parmi lesquelles, les comptes administratifs et de gestion de la commune de Brazzaville, exercice 2017.

Le Conseil planchera aussi sur le projet de délibération portant approbation des comptes administratifs et de gestion de la commune de Brazzaville, exercice 2016. Il planchera aussi sur le

teront ou rejetteront, le projet de délibération portant débaptisation des avenues Pr. Georges Balandier et l'avenue Orsy, situées à Poto-Poto, 3^e arrondissement de Brazzaville. Pour rappel, Georges Balandier, né le 21 décembre 1920 à Aillevillers-et Lyaumont (Haute-Saône) et mort à Paris le 05 octobre 2016, est un ethnologue et sociologue français. Il a été professeur émérite à la



Hugues Ngouélondélé, président du conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville (adiac)

projet de gestion portant approbation du compte de gestion de Brazzaville, exercice 2016.

Il sera également question d'examiner les affaires à caractère touristique et culturel. Les élus locaux débattront du projet de délibération portant protection et conservation des monuments et sites de la ville de Brazzaville présentant un intérêt local, artistique, scientifique, historique et légendaire. Ils vont de même discuter d'un projet de création à Brazzaville d'un circuit touristique dénommé « circuit touristique Pierre Savorgnan De Brazza ».

Les conseillers municipaux adop-

Sorbonne, directeur des études à l'École des hautes études en sciences sociales, fondateur du Centre d'études africaines et des Cahiers d'études africaines, et directeur des Cahiers internationaux de sociologie ainsi que de la collection « Bibliothèque de sociologie contemporaine » aux Presses universitaires de France. Ces élus locaux vont discuter du projet de délibération fixant le taux de la taxe sur les spectacles dans la commune de Brazzaville et du projet de délibération modifiant et complétant la délibération fixant les droits d'organisation des foires et kermesses dans le périmètre urbain de Brazzaville.

De même, le projet de délibération de l'abandon à la Société nationale d'électricité (SNE) d'un terrain bâti d'une superficie de 800 mètres carrés du site municipal Baongo moderne, situé à Makélékélé, sera consacré aux débats des conseillers municipaux.

Comme de coutume, les élus locaux ont droit à une séance des questions écrites. Ainsi donc, ils peuvent adresser au bureau du conseil municipal de Brazzaville des questions écrites et de recevoir de leur part des réponses.

Le premier secrétaire du Conseil municipal et départemental de Brazzaville, Emma Clesh Atipo Ngapi, a rappelé à l'auditoire que le Conseil départemental et municipal de Brazzaville issu des élections locales de l'an 2014 poursuit inexorablement sa marche, en témoigne la tenue régulière des sessions ordinaires, ceci conformément à l'article 27 de la loi 7-2003 du 06 février 2003, portant organisation et fonctionnement des collectivités locales.

Au nom de toute la communauté locale et de l'intérêt général, le président du Conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé a indiqué : « Tous les outils sont mis à votre disposition. Avec dignité et un esprit chevaleresque, je souhaite que vous examiniez et meniez à bon port toutes ces affaires qui portent, comme à l'accoutumée, sur une meilleure prise en compte de notre communauté ».

Il a rappelé l'importance du contexte général des élections législatives et locales qui pointent à l'horizon, et a demandé aux conseillers municipaux de s'impliquer auprès des communautés pour apporter un message de paix auprès des habitants des neuf arrondissements de la commune de Brazzaville.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue

Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉLECTRICITÉ

Le barrage de Liouesso, un atout pour le développement de la Sangha

Avec une puissance installée de 19,2MW, le barrage hydroélectrique de Liouesso que le président Denis Sassou N'Guesso a inauguré, le lundi 29 mai, est une opportunité pour le développement du département de la Sangha, deuxième pôle économique du Congo après Pointe-Noire.

Opérationnelle depuis un an, cette infrastructure comprenant trois turbines de 6,4MW chacune, n'utilise pour le moment qu'une seule pour alimenter les localités de Ouesso et de Mokeko dont les besoins oscillent entre 4 et 5 MW. L'objectif à terme, estiment les autorités congolaises, est de desservir toute la Sangha et connecter Liouesso au réseau d'Imboulou afin de poursuivre la construction du projet du boulevard énergétique considéré comme l'un des axes majeurs du programme du chef de l'Etat.

La cérémonie d'inauguration a vu se succéder à la tribune plusieurs orateurs, qui ont tous salué la réalisation du barrage de Liouesso, les bonnes intentions qui l'accompagnent dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations mais aussi la

possibilité offerte aux investisseurs d'assurer la promotion de leurs activités dans la Sangha et créer des emplois.

Le préfet du département, Jean-Pierre Tchikaya, le ministre de l'Amenagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, ainsi que son homologue de l'Energie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, ont tour à tour rappelé la mise en œuvre patiente par le président Denis Sassou N'Guesso d'infrastructures de base qui sont autant de leviers pour soutenir l'économie nationale. Ils ont en même temps honoré la bonne santé de la coopération stratégique liant le Congo et la Chine depuis 2006 et grâce à laquelle des projets structurants comme Liouesso voient le jour. C'est en effet la société chinoise qui a réalisé ce barrage dont



Denis Sassou N'Guesso répondant à la presse (photo adiac)

lignes de transport de l'électricité au départ de Liouesso vers Makoua et Owando dans la Cuvette », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso qui a aussi interpellé les opérateurs économiques privés ainsi que les jeunes afin qu'ils profitent des bases ainsi posées pour créer de l'emploi et se prendre en charge estimant que l'Etat tout seul ne saurait tout faire :

« Lorsque l'Etat fait l'effort de réaliser ce que vous voyez, il passe le relais aux privés, aux travailleurs individuels, aux entreprises, tel est le sens de la libre entreprise, disons le capitalisme, le choix fait lors de la Conférence nationale (1991 NDLR) », a insisté Denis Sassou N'Guesso pour qui les jeunes comme les entrepreneurs doivent se saisir des opportunités créées par l'Etat pour se donner de l'emploi : « Pour moi, c'est un message, il faut que tout le monde comprenne que l'Etat assure la régulation, il crée les conditions de base pour promouvoir le développement, et les autres acteurs doivent prendre le relais de la dynamique du développement dans un élan collectif », a conclu le président de la République.

Département desservi par la Route nationale numéro 2 à partir de Brazzaville qui fait la jonction avec Pointe-Noire, important point d'ouverture sur l'océan atlantique avec son port en eau profonde, la Sangha est aussi destinée à abriter l'une des quatre zones économiques spéciales prévues par le gouvernement. L'installation du barrage hydroélectrique de Liouesso est un jalon important de l'affirmation de la vocation économique de cette partie du pays. À condition que les Congolais « apprennent à entreprendre » comme l'a déclaré le chef de l'Etat.

Gankama N'Siah

VIE DES PARTIS

Le RDPS ouvre la campagne d'adhésion à Brazzaville

Après la campagne d'adhésion au Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (Rdps) organisée en février dernier à Pointe-Noire, le président de cette formation politique, Jean Marc Thystère Tchicaya a procédé le 28 mai à Brazzaville au lancement de la campagne d'adhésion des militants de la ville capitale.

La reconquête de l'espace politique national à travers tous les départements du Congo, a-t-il indiqué, est l'objectif affiché du Rdps à travers cette campagne d'adhésion. « Je vous demande de vous investir partout, de continuer sans relâche cette campagne d'adhésion en vous montrant convaincus et convainçants afin d'apporter au

Rdps le plus grand nombre d'adhérents », a-t-il renchéri.

Jean Marc Thystère Tchicaya a appelé les futurs adhérents de bien vouloir élargir fondamentalement la base de cette formation politique et d'œuvrer de manière significative pour créer la dynamique d'adhésion au parti. « C'est à ce prix que nous gagnerons les batailles politiques de demain, ensemble et unis dans la cohésion, en prenant toutes nos responsabilités face à l'histoire. Nous devons nous appuyer sur l'expérience des personnes âgées, sur le rôle prépondérant des femmes dans notre société et tout particulièrement sur notre jeunesse parce qu'elle représente plus d'1/3 de la population congolaise », a déclaré le président du Rdps. Il a mis à profit

cette occasion pour saluer l'action des pères fondateurs de ce parti. « En effet, nos pères fondateurs, résolus à prendre leurs responsabilités devant l'histoire, ont décidé le 19 octobre 1990 de transcender leurs différences afin de promouvoir un idéal en créant le Rdps », a-t-il lancé.

Notons que séance tenante, de nombreuses personnes ont signé les fiches d'adhésion au Rdps. L'une d'entre elles que nous avons abordée a affirmé qu'elle adhère à ce parti après qu'elle a pris connaissance des documents fondamentaux qui le régissent et elle a apprécié son projet politique. La direction du parti les a distribués à toutes les personnes présentes à cette cérémonie.

Roger Ngombé

Convergence pour l'Idéal démocratique, un nouveau parti créé au Congo

La Convergence pour l'idéal démocratique (CID), parti politique de l'opposition républicaine, a fait sa rentrée politique le 27 mai à Brazzaville, sur le thème « En avant pour la vulgarisation et la défense des valeurs démocratiques ».

La Convergence pour l'idéal démocratique fait partie de la Convention des partis républicains (COPAR), un groupement des partis politiques de l'opposition dite modérée, qui prône le dialogue, la concorde nationale et le compromis. Présidé par Joseph de Romaric Moukouti, la C.I.D a pour objectif, entre autres, de conquérir le pouvoir par les moyens légaux et pacifiques, en consolidant la paix, la justice, le progrès, l'égalité des citoyens et l'intégrité.

Créé le 25 juin 2016, ce parti œuvre pour l'indentification d'une société démocratique, d'un Etat de droit et d'une alternance démocratique, l'édu-



Joseph Romaric de Moukouti entouré des membres du bureau (photo adiac)

cation civique des citoyens, la lutte contre les antivaleurs, la corruption, la fraude et le tribalisme. La CID milite pour la paix et proscrit l'auto-centrisme, le racisme, l'intolérance et le recours à la violence. « Le Congo a besoin de la paix, la réconciliation nationale, la démocratie pluraliste, la concorde nationale et le bien-être social. C'est dans ce contexte que nous avons créé ce parti », a souligné Joseph de Romaric Moukouti.

A peine créée la CID se préoccupe de la situation sécuritaire dans le département du Pool, d'où son interpellation

des pouvoirs publics.

« La CID qui milite pour la paix et la concorde nationale, ne peut passer pieds joints la situation sécuritaire dans le Pool. Nous demandons au gouvernement de tout mettre en œuvre pour sécuriser les populations. Notre parti estime que cette situation ne pourra être résolue que par les moyens pacifiques », a indiqué Joseph de Romaric Moukouti, invitant les partis membres de la COPAR à organiser une assemblée générale du collège des présidents.

Firmin Oyé

les travaux avaient été lancés en 2012.

Après la visite des lieux précédée par la coupure du ruban symbolique, le chef de l'Etat s'est prêté aux questions de la presse pour dire concernant ce volet précis de l'électrification, combien il avait à cœur de poursuivre son œuvre de dotation du pays en centrales de ce type afin de lui assurer l'indépendance énergétique : « Nous avons encore beaucoup de travail, car il nous faut produire plus d'électricité. Voilà pourquoi nous avons des projets d'électricité à partir du gaz à Pointe-Noire, le projet de la Centrale hydroélectrique de Sounda (dans le Kouilou NDLR); en coopération avec nos amis Camerounais, le projet de Scholet à la frontière de la Sangha et aussi la construction des

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Le PCT arrête les listes de ses candidats

En attendant les combinaisons et les concessions avec les partis alliés, le Parti congolais du travail (PCT) a publié le 28 mai à Brazzaville les listes de ses cent trente-deux candidats pour les législatives et cent vingt-trois pour les élections locales.

Ce sont les résultats de la cinquième réunion du comité d'investiture qui s'est tenue du 24 au 28 mai à Brazzaville sous la conduite du secrétaire général, Pierre Ngolo.

La réunion du comité d'investiture s'est déroulée, selon le porte-parole du parti, Serge Michel Odzocky, suivant l'esprit de cadrage fixant les principes généraux devant présider au choix des candidats, à savoir : la prise en compte des dimensions genre et jeune dans la constitution des binômes des candidats à la députation et des listes aux locales ; l'investiture des listes du PCT dans toutes les circonscriptions électorales ainsi que la latitude dévolue au secrétariat permanent et au bureau politique de poursuivre les échanges avec les alliés et de prendre des mesures qui s'imposent pour maximiser les chances du parti.

Dans son discours de clôture, le secrétaire général a remercié et félicité les membres du comité d'investiture pour leur participation effective aux débats. Il a relevé l'obligation qui les incombe de tout mettre en œuvre pour donner aux candidats investis tout l'appui et tout le soutien nécessaire.

Pierre Ngolo a lancé un appel à l'ensemble des membres du parti à une mobilisation générale autour des candidats investis pour donner au président de la République une majorité confortable à l'Assemblée nationale et dans les conseils locaux ; de sorte à garantir une exécution sereine de son programme de société.

Le secrétaire général a encouragé les militants dont les candidatures n'ont pas été retenues par le comité d'investiture et les a appelés à plus de mobilisation en faveur des candidats du parti.

R.Ng.

CIRCULATION ROUTIÈRE

Urgence signalée pour la Nationale 2

Oyonfoula, 16 km au départ de Ngo pour le Nord Congo. Un scénario digne des films d'Hollywood quand les effets spéciaux du septième art façonnent des images surréalistes. Mais ce n'est pas de cinéma qu'il est question ici, c'est de la stricte réalité.

L'état de délabrement avancé de la route nationale numéro 2 à hauteur de cette petite localité du département des Plateaux fait désormais place à des échanges parfois heurtés entre la population et les usagers. Et pour cause ? L'imposant trou défigurant le tracé sur des dizaines de mètres oblige les chauffeurs à se faufiler entre les cases ou à prendre un détour par la plaine, avec le risque certain de s'embarber ou de causer des accidents. Il n'en fallait pas beaucoup pour donner des idées aux jeunes gens, et mêmes aux plus âgés qui érigent des barrières au franchissement



Une vue de la nationale n°2 sur le tronçon Ngo-Gamboma/photo DR

desquelles certaines d'entre eux vous imposent de payer entre 500 francs et 1000 francs. Assise devant sa demeure, une

femme d'un certain âge, mouchoir noué sur la tête, a tout l'air de se trouver devant un poste de péage. Elle se fait moralisatrice

par-dessus tout : « vous volez l'argent et ne songez pas à arranger les routes ». Mais elle insiste ensuite pour dire qu'elle a eu

très peur la veille lorsqu'un véhicule a failli écraser sa petite fille de trois ans. Comme quoi, il faut se montrer tendre avec elle si on veut franchir « le poste ». Autant que cette dernière, un homme, la cinquantaine révolue, crie un peu haut : « Si ce n'est pas 1000 francs nous ne leverons pas la barrière ».

Ce dimanche 28 mai, la cohue est tellement forte qu'on a l'impression que ce sont tous les bras valides d'Oyonfoula et ses environs qui sont à l'œuvre, on a vraiment le sentiment que ceux qui en profitent voudraient voir cette situation durer encore un peu plus. En attendant, se forme sur place une longue file de poids lourds, voitures-remorques et autobus qui renseigne sur le calvaire que leur impose à Oyonfoula et en plusieurs autres endroits abimés de la RN 2, maillon important de la dorsale Pointe-Noire-Ouessou. Péril en la demeure.

Gankama N'Siah

FAUNE SAUVAGE

La WCS pour une meilleure gestion du parc Nouabalé-Ndoki

L'Ong WCS travaille depuis plusieurs années pour la protection et conservation du parc national Nouabalé-Ndoki. Pour les cinq prochaines années, elle prévoit un business plan, avec une meilleure stratégie de conservation du parc et un programme de développement communautaire dans la Sangha et la Likouala.

Situé dans la région septentrionale du Congo, le parc national Nouabalé-Ndoki est l'un des rares exemples d'écosystème forestier dans cette région inhabitée et avec une très faible densité de population dans les environs.

Cette aire protégée avec 4,238 km² abrite quelque 300 espèces d'oiseaux, 1 000 espèces rares de plantes et d'arbres et des populations de grands mammifères, comme les chimpanzés, les éléphants et les buffles de forêt et les grands singes.

Grâce à un financement de l'Union européenne, l'Ong wildlife conservation society (WCS) multiplie des activités en faveur de l'amélioration de la gestion du parc et de la sécurisation de nouveaux investissements. La nouvelle structure de gestion plan en préparation prévoit une augmentation significative de la force des grands-forêts du parc, ainsi que de leur efficacité à protéger les espèces sauvages.

Le renforcement de la cellule anti-braconnage, la création d'une équipe touristique dynamique, les séances de formation sur la protection environnementale organisées à l'endroit des populations, la mission de recherches et de monitoring menée ponctuellement, la réorganisation de la réserve pour combiner les stocks séparés en stock global...

Ces efforts de conservation, explique un des responsables de l'ONG WCS, vont au-delà des frontières congolaises, car le parc fait partie de la Sangha trinationale. Il s'agit d'un complexe d'aires protégées inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 2012 qui couvre le Congo, le Cameroun et la RCA.

Evril Galin Missengue-Makele, juriste national pour la criminalité faunique, situe le champ d'activité de son ONG et en même temps salue des progrès importants réalisés ces dernières années en matière de la protection des aires protégées au Congo.

« Depuis 2008, la courbe de braconnage et de dégradation de la zone protégée est en train de descendre parce que nous faisons un travail de fond au niveau des sites où se trouvent les éléphants, des gorilles et autres espèces protégées », nous confiait Evril Galin Missengue en marge du forum des projets organisé en mi-mai à Brazzaville.

L'Ong WCS, la Fondation Nouabalé-Ndoki et le partenaire de l'UE ont promis d'autres initiatives pour valoriser ce secteur. D'après les chercheurs de WCS, le parc est remarquable par la confiance que montrent la plupart des espèces animales à l'égard de l'homme. De nombreuses générations de grands mammifères n'ont jamais vu un chasseur humain et ces animaux montrent un comportement naïf lorsqu'ils rencontrent des hommes.

La même méthode est adoptée pour la gestion du Lac-Télé, afin d'assurer des stocks de poissons et la conservation du lac.

Fiacre Kombo

CITÉ DON BOSCO

25 ans de formation professionnelle au profit des jeunes congolais

Créée en 1992, la Cité Don Bosco de Massengo, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, a célébré son jubilé le 27 mai au cours d'une messe d'action de grâce présidée par l'évêque de Ouessou, Mgr Yves Marie Monot, en présence du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

Réputé dans la formation des jeunes à Brazzaville, le centre Don Bosco qui a totalisé le 27 mai dernier ses 25 ans d'existence, est l'œuvre du prêtre français Jean Quéré, décédé en mars dernier. Ainsi plusieurs activités ont-elles été organisées dont des causeries-débats, des expositions et une messe d'actions de grâce dite dans l'enceinte de ce centre qui forme, entre autres, des techniciens du froid ; chaudronniers ; électriciens, menuisiers.

S'exprimant à cette occasion, le directeur de la cité Don Bosco, le Père Joseph Khondé, a rendu grâce à Dieu et au père Quéré qui a installé ce centre à cet endroit au moment où la zone n'était pas encore habitée. Selon lui, la cité Don Bosco a été fondée dans le but de continuer l'œuvre du foyer Abraham, en la délocalisant. Le père Jean Quéré et ses confrères avaient bien compris, a-t-il dit, les défis de la jeunesse congolaise et se sont lancés sans tergiverser avec pour seule arme le courage de la foi en Dieu et la confiance en la providence.

D'après lui, après 25 ans de service, beaucoup de choses restent encore à faire. Car, la jeunesse est la seule raison d'être de Jean

Bosco à travers le monde dans les 130 pays dont 43 en Afrique. Pour le cas du Congo, la cité Don Bosco veut multiplier les filières pour accueillir encore plus des jeunes. Une autre perspective : construire un internat d'au moins 200 places pour permettre aux jeunes qui viennent de très loin de pouvoir résider sur place et d'étudier en toute sérénité. « Nous ambitionnons faire une extension vers le second cycle technique pour donner au Congo des jeunes techniciens qualifiés capables de devenir des ingénieurs. Avec l'espace sportif, nous voulons accompagner les jeunes vers le professionnalisme sportif. A cela, je fais appel à toutes les personnes de bonne volonté de venir nous soutenir dans la réalisation de ce beau rêve de Don Bosco au Congo », a plaidé le Père Joseph Khondé.

De son côté, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes s'est félicité de l'initiative du Père Jean Quéré s'inscrivant dans le principe de l'éducation préventive mise en œuvre par Jean Bosco dont le but est de ramener un certain nombre de jeunes et d'enfants dans les

valeurs morales. Une bonne œuvre, selon lui, dans un pays où le taux de décrochage scolaire est très élevé environ (54,7%), des jeunes âgés de 15 à 29 ans. C'est ainsi qu'en sa qualité de ministre en charge de la formation professionnelle, il a encouragé la cité Don Bosco et toute les autres cités sous le contrôle de l'église catholique pour leur action consistant à donner des métiers aux jeunes. « Du point de vue des statistiques que nous détenons, le taux d'employabilité des jeunes formés à Don Bosco varie entre 80 et 90%, c'est-à-dire les jeunes qui sont formés ici trouvent facilement des emplois au niveau des entreprises ou même lorsque les jeunes s'installent par eux-mêmes. Je ne peux que féliciter tout le corps enseignant, tous ceux qui animent et encadrent les jeunes et leur demander de continuer à faire et à développer l'œuvre du père Jean Bosco, qui d'ailleurs est un Saint depuis 1935 », a conclu Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

Signalons que le ministre a visité le montage combine « dit appel-réponse », « double va et vient » ; le montage combine télérupteur et la minuterie électronique, une technique permettant la communication entre deux personnes.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Plus de 82 000 candidats en lice pour le baccalauréat, session de mai 2017

Les épreuves écrites du baccalauréat d'enseignement général se dérouleront du 31 mai au 3 juin prochain sur toute l'étendue du territoire national, y compris à Cabinda et à Luanda en Angola

Au total 82 860 candidats dont 59 382 officiels et 23 478 libres sont inscrits cette année, toutes séries confondues, répartis dans 192 centres retenus. Selon les statistiques, le département de Brazzaville présente, cette année, 43 157 candidats dont 30 917 officiels et 12 240 libres, suivi de Pointe-Noire 22 202 dont 15 615 officiels. Avec 4 085 candidats inscrits, le département du Niari arrive en troisième position, devant la Bouenza 4 038, la Cuvette 3 443, les Plateaux 1613, le Pool 964, la Likouala 893, la Sangha 846, la Cuvette-Ouest 676, la Lekoumou 578, le Kouilou 268 et Luanda-Cabinda 92 candidats.

Des auteurs de fraude et leurs complices exposés aux sanctions pénales

Pour le bon déroulement de cette session du bac, le gouvernement a pris des mesures vigoureuses afin de dissuader des éventuels cas de fraude. En effet, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a présenté le 26 mai à un échantillon des candidats de Brazzaville, le nouvel arrêté qu'il a cosigné avec son

homologue en charge de la Justice et des droits humains, Pierre Mabiala. Ce texte modifie et complète l'arrêté du 8 novembre 1988 fixant les modalités de répression de la fraude aux examens d'Etat et concours du secondaire. « *Tout acte commis par un tiers, un enseignant ou un personnel administratif, des élus locaux ou toute autre autorité administrative dans le but de favoriser gratuitement ou moyennant une rétribution, la falsification des résultats de l'évaluation d'un candidat est passible de poursuites judiciaires* », peut-on lire dans cet arrêté.

Le texte met également en garde les responsables ou promoteurs d'établissements privés d'enseignement qui commettent de fraude ou tentative de fraude au bénéfice d'un ou plusieurs candidats. Ils doivent faire l'objet des poursuites pénales à titre individuel ou collectif devant les tribunaux. « *Dans ce nouvel arrêté, nous avons introduit des dispositions pénales, cela veut dire que la fraude scolaire n'est plus seulement réprimée au plan disciplinaire ou administratif, mais aussi au plan pénal. Les auteurs,*



Un échantillon de candidats de Brazzaville ; crédit photo Adiac

les coupables de fraude doivent être jugés et sont passibles des poursuites judiciaires, qu'il s'agisse des élèves, des cadres administratifs, des membres du jury, des parents d'élèves ainsi que des promoteurs des établissements scolaires », a commenté le ministre.

Anatole Collinet Makosso a, en véritable parent d'élève, rappelé aux candidats l'importance du bac dans la vie d'une personne. Il leur a demandé de ne pas humilier les familles en usant de la fraude. En effet, en 2015, la mise sur la toile des épreuves du baccalauréat avait conduit les autorités à annuler la session, avec toutes conséquences enregistrées. « *Comme l'an dernier, nous avons mis en place un dispositif pour inter-*

cepter les échanges des sujets. Donc à partir de mardi, plus personne n'a le droit d'envoyer un sujet ou un exercice par téléphone à un condisciple, un ami, à un frère. Si on intercepte ce sujet, cela n'engage que vous », a prévenu le ministre.

Publier le rapport de la commission d'enquête

Invité à cette rencontre, le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec), Christian Grégoire Epouma, a rappelé que la fraude scolaire concernait aussi bien les élèves et les parents que les autorités politico-administratives. Tirant les leçons de fraude de 2015, il a souhaité la publication du rapport de la commission

d'enquête mise en place, afin, dit-il, d'édifier tout le monde. Il a également mis en garde la classe politique congolaise qui veut même politiser les examens d'Etat. Aux parents, le président de l'Apeec les a exhortés à minimiser les risques de fraude cette année.

« *Chers enfants, nous n'allons pas donner l'occasion à ces oiseaux de mauvais augure, à ces marchands d'illusion de venir vous perturber, continuez à préparer votre bac sérieusement. Nous avons une part de responsabilité, essayez de nous démentir, faites que cette session du bac se déroule sans accroc de votre part* », a souhaité Christian Grégoire Epouma.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

La Conapepco dénonce un parcours émaillé de difficultés en 17 ans d'existence

Créée en 2000, la Convention nationale des promoteurs des écoles privées du Congo (Conapepco) a célébré, le 27 mai à Brazzaville, ses 17 ans d'existence, couplés au 27ème anniversaire de la libéralisation du secteur de l'enseignement. Un parcours somme toute élogieux, mais parsemé d'obstacles et de difficultés de toute nature, selon cette association.

Lors d'une conférence de presse qu'elle a animée le 25 mai, en prélude à cette double célébration, la Conapepco a établi un bilan à mi-parcours de ses 17 ans de vie.

On retient de ce bilan que le sous-secteur de l'enseignement privé au Congo a certes contribué au redressement du système éducatif national, mais reste encore confronté à de sérieuses difficultés qui lui empêchent de s'épanouir.

La concurrence déloyale, occasionnée par la construction anarchique des écoles privées ; le manque du personnel enseignant, d'une convention collective ainsi que le changement, chaque année, des programmes scolaires, sont autant des obstacles épinglés.

La Conapepco a relevé aussi le paiement exigé des droits de convoyage des dossiers de candidatures aux examens d'Etat ; la multitude de taxes fiscales exigées par la police, la CNSS, l'Onemo ainsi que le paiement d'une somme de 10.000Fcf pour le renouvellement de l'agrément provisoire.

Ces difficultés dont la liste n'est pas exhaustive, a souligné le président de cette convention, Clobert Ibinda, freinent l'épanouisse-

ment du secteur de l'enseignement privé au Congo. Pour permettre à ce secteur de répondre véritablement aux attentes de tous, l'association des écoles privées exige, entre autres, l'opérationnalisation de la commission nationale d'agrément ; la mise en place d'une convention collective des établissements privés d'enseignement afin de proposer des solutions sur les aspects du Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG). Elle propose également la révision du décret 2004/327 du 14/ 7/2004 afin de pallier le déficit d'enseignants et le déficit en personnel de santé, en créant les centres de formation non formels, en application de la loi 25/95 du 17 /11/95.

Par ailleurs, la Conapepco réclame qu'un partenariat dynamique soit noué avec le ministère de tutelle pour plus de collaboration.

Repondant aux préoccupations de la presse sur la fraude scolaire qui gangrène les écoles privées, allusion faite à un groupe scolaire fermé définitivement l'année dernière pour fraude massive aux examens d'Etat, Clobert Ibinda a indiqué que la Conapepco n'encourage pas la tricherie. « *Nous sommes venus pour redresser le secteur de l'enseignement donc nous ne pouvons pas défendre une école qui s'est trompée dans la tricherie* », a-t-il renchéri.

Pour marquer ses 17 ans d'existence, la Conapepco a organisé, le 27 mai, un grand défilé à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat.

Firmin Oyé

RELIGION

Les Kimbanguistes du Congo ont célébré Noël le 25 mai



Les participants à la fête de la Noël Kimbanguiste, le 25 mai 2017 ; crédit photo Adiac

Considérée comme la fête de l'Ascension chez la plupart des chrétiens, la date du 25 mai est commémorée chez les kimbanguistes comme la venue de Jésus-Christ sur terre. L'évènement a rassemblé des milliers de fidèles de l'église kimbanguiste à la paroisse de Plateaux des 15 ans de Brazzaville.

La date du 25 mai est également celle de la naissance en 1916 de Salomon Dialungana Kiangani, chef spirituel de l'Eglise de Jésus Christ sur terre (Kimbanguiste) de juillet 1992 à août 2001. Dans sa prédication, le révérend Benjamin Mboussa a expliqué que la fête de Noël n'était pas le 25 décembre comme les Kimbanguistes la célébraient, mais plutôt le 25 mai.

« *Nous célébrons la fête de la Nativité, c'est-à-dire la naissance de notre seigneur Jésus Christ. Cela peut paraître paradoxale aux yeux de certains chrétiens et observateurs non avertis. En effet, la date de naissance de christ est d'autant plus controversée que la bible n'en donne aucune précision. Jusqu'au IVe siècle*

après Jésus Christ, la question de la date de naissance du Christ ne fut pas trancher car les hypothèses qu'avançaient les pères de l'église ne parvenaient pas à convaincre les chrétiens », a expliqué de son côté, le pasteur Firmin Nkazi, chargé de l'évangélisation au niveau de la ville de Brazzaville.

Rappelons que l'église kimbanguiste avait célébré de 1959 à 1998, la fête de Noël le 25 décembre, soit pendant 39 ans. C'est lors de l'assemblée générale tenue à Nkamba du 27 au 31 mars 1999 que les Kimbanguistes ont révisé leur position et refixé la célébration de la fête de Nativité le 25 mai. « *La position kimbanguiste n'est pas fautive, bien encore, un pas a été franchi au sujet de la date et c'est positif. Cependant, les critiques, les railleries et provocations fusent de toute part contre l'église kimbanguiste* », a reconnu Firmin Nkazi.

Signalons que cette fête qui a rassemblé les kimbanguistes venus des quatre coins de Brazzaville a été présidée par le président de l'église Kimbanguiste du Congo, Georges Etou-Mongo.

P.W.D.

GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE

Quatre étudiants présentent leur mémoire de fin d'études spécialisées

Quatre étudiants finalistes ont présenté le 26 mai au CHU de Brazzaville au cours d'une cérémonie leur mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'études spécialisées de gynécologie obstétrique devant un jury multidisciplinaire présidé par le Pr Léon Hervé Iloki.

Il s'agit de Bodzongo Pamela Chancelvie ; Locko-Mafouta Rébecca ; Alain Lily Ngabogo et Boungou Fabien Christel. Ces quatre impétrants, inscrits à l'école doctorale sous la bannière de la faculté des sciences de la santé de l'Université Marien- Ngouabi, ont soumis à l'appréciation des membres du jury la synthèse de leurs travaux portés sur les thèmes suivants : dépistage du virus de l'immuno-déficience humaine en salle de naissance au CHU; Hématome rétroplacentaire : épidémiologie et pronostic materno-fœtal ; accouchement gémellaire: épidémiologie, pronostic maternel et néonatal ; drépanocytose et grossesse : accouchement et pronostics.

Dans son exposé portant sur le dépistage du virus de l'immuno-déficience humaine en salle de naissance au CHU de Brazzaville, par exemple, Alain Lily Ngabogo a démontré comment la transmission mère-enfant du VIH demeure le mode principal de contamination des enfants dans le monde, tout en soulignant le progrès réalisé par les pays développés qui ont réussi à réduire ce risque de

moins de 1% grâce au programme PTME (Prévention de la transmission de la mère à l'enfant).

En Afrique, il a fait savoir que la PTME est déjà au stade d'opérationnalisation dans plusieurs pays dont le Congo, grâce à l'introduction des services de conseil et de dépistage volontaire du VIH au cours de la grossesse. Dans ses recherches, il a également réalisé une étude transversale analytique allant du 1er octobre au 30 novembre 2016 au service de gynécologie obstétrique.

Dans le souci d'améliorer le taux de dépistage au Congo, il a suggéré à la direction de l'école paramédicale « d'intégrer de façon systématique et plus spécifique » des enseignements en matière de VIH au cours de la grossesse. A la direction du CHU, il a recommandé de procéder à l'information, puis au recyclage du personnel de santé en matière de dépistage et d'intégrer les tests de dépistage en salle de naissance.

D'autre part, il a invité la communauté à servir d'interlocuteur sur la nécessité de dépistage au cours de la grossesse et à la cellule



Les impétrants (Adiac)

scientifique du service de gynécologie obstétrique de poursuivre les études sur le VIH pendant la grossesse.

À la fin de chaque exposé, le jury formulait de temps en temps des remarques en tenant compte de tous les critères à remplir, en vue d'améliorer la qualité du travail des impétrants. Car la formation en gynécologie obstétrique exige à la fois, la pertinence des recherches estudiantines et les fortes capacités rédactionnelles afin d'élaborer son mémoire de soutenance.

Le thème présenté par Alain Lily Ngabogo, portant sur le dépistage du virus de l'immuno-déficience humaine en salle de naissance au CHU a suscité l'admiration de la part du jury qui n'a pas hésité de lui attribuer la note de 17/20 avec la mention «très bien».

En totalisant les notes des épreuves écrites, cliniques et de mémoire des candidats, les résultats par ordre de mérite d'admission au diplôme d'études spécialisées de gynécologie obstétrique se présentent de la manière suivante : Ngabogo Alain Lily (14,44/20) ;

Loko Mafouta Rébecca (13,20) ; Boungou Fabien Christel (13,02) et Bondzongo Pamela Chancelvie (12,59).

Signalons que le jury international était constitué de : Abdoulaye Sepou, professeur titulaire de gynécologie obstétrique de la faculté des sciences de santé de l'université de Bangui, en République centrafricaine ; Pierre Marie Tebeu, maître de conférences agrégé, gynécologue obstétricien de l'Université de Yaoundé A au Cameroun.

Yvette Reine Nzaba

Le Pr Léon Hervé Iloki apprécie le niveau des étudiants

Dans une interview exclusive avec Les Dépêches de Brazzaville, le professeur Léon Hervé Iloki, chef de service de gynécologie obstétrique au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU), président du jury, souligne l'importance de cette soutenance et des défis à relever.

Les Dépêches de Brazzaville(LDB) :
Comment avez-vous apprécié le niveau des impétrants ?

Léon Hervé Iloki (LHI) : Le cadre d'étude des travaux pour lesquels les résultats ont été rendus publics aujourd'hui à travers la soutenance de mémoire c'est le service de gynécologie obstétrique du CHU dont je suis le responsable. À ce titre, en ma qualité d'enseignant à la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien-NGouabi, j'apprécie le niveau de ces étudiants. Je suis satisfait aussi de la présence des éminents professeurs d'université venus de Bangui, en République Centrafricaine et de Yaoundé au Cameroun, notamment, Abdoulaye Sepou, professeur titulaire de Gynécologie obstétrique de la Faculté de la Science de santé et le maître de conférence agrégé, le professeur Pierre Marie Tebeu, gynécologue obstétricien.

LDB : En tant que chef de service de gynécologie obstétrique, quels sont vos collaborateurs rapprochés ?

LHI : Nous collaborons avec les cancérologues, les anatomopathologistes pour traiter les cancers qui concernent la gynécologie. C'est ainsi qu'au cours de cette soutenance, nous avons eu l'expertise locale du maître de conférence agrégé, l'anatomopathologiste professeur Donatien Moukassa, du professeur Bernard NKoua-Mbon, directeur du diplôme d'étude spécialisé

un peu perturbés par un cours sur la méthodologie de la recherche et la rédaction médicale qui venait de leur être dispensé et qui a pris fin quatre jours avant la sou-



de cancérologie. Ils sont d'une importance capitale parce qu'ils ont pour rôle de nous fournir le diagnostic du cancer au laboratoire. Ce sont nos partenaires obligatoires.

LDB : Au cours des différentes séances de soutenance, vous avez demandé aux impétrants de déposer leur rapport 10 jours avant. Est-ce une innovation ?

LHI : Ce n'est pas une innovation. Généralement on devait l'obtenir même un mois avant. Cette année, nous avons été tolérants parce que les étudiants ont été

tenance. En voulant modifier les informations de départ, le temps ne leur a pas été suffisant pour le faire afin de nous rendre les conclusions avant la date échue.

LDB : Parmi les impétrants, l'un d'entre eux a fait une prestation médiocre, mais vous lui avez attribué une note.

LHI : Le travail n'est jamais achevé même s'il est apprécié. Il y avait au cours de cette soutenance des remarques qui avaient été formulées par les membres du jury. Donc,

l'impétrant, devenu diplômé doit tenir compte des remarques qui lui ont été faites par les membres du jury pour que ce document soit validé avant qu'il ne soit déposé dans les bibliothèques et au ministère de la santé et de la population en vue de son exploitation soit pour des besoins de la société ou des besoins purement universitaires.

À travers cette soutenance, les candidats ont désormais des outils nécessaires pour entreprendre leurs travaux de recherche c'est-à-dire le temps nécessaire pour rendre les conclusions de leurs travaux à temps, afin que le jury puisse réellement s'y imprégner. On aurait aimé pour le cas présent avoir plus de temps pour regarder quelques coquilles qui peuvent exister, même si les coquilles n'ont jamais enlevé en soi la qualité ou la pertinence des résultats rendus par les impétrants, surtout si à la fin de leur prestation, ils ont été jugés dignes.

LDB : À quelques années de votre départ à la retraite, quelles sont les difficultés rencontrées dans l'exercice de ce métier noble ?

LHI : Les difficultés sont quotidiennes, puisqu'il est impossible d'avancer dans la recherche et dans des réalisations techniques sans être soutenu. À notre niveau, nous n'avons pas le pouvoir de mobilisation de ressources. Ces ressources tant humaines que matérielles doivent venir des institutions sous lesquelles nous travaillons.

Propos recueillis par Y.R.Nz.

SOMMET DE G7

Donald Trump donnera la position des Etats-Unis sur le changement climatique dans la semaine

Réunis à Taormina en Sicile (Italie), les 26 et 27 mai, les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats du G7 ont signé un engagement commun de lutte contre le terrorisme. Par contre, la question climatique et le commerce international n'ont pas trouvé de consensus espéré, en raison du blocage des Etats-Unis.

Les points de convergence du G7 À l'issue de leur rencontre, les membres du G7: la France; les Etats-Unis; la Grande-Bretagne; l'Italie; le Japon et le Canada ont adopté une déclaration sur le terrorisme, appelant les acteurs de l'Internet à se mobiliser davantage dans la lutte contre «les contenus terroristes».

Il se sont également engagés à mettre en oeuvre «une approche collective» dans la lutte contre les combattants étrangers de retour des zones de guerre, par le partage de renseignement. Dans sa déclaration finale, le G7 a consacré un chapitre à la «mobilité humaine», une manière positive d'envisager les migrations; un autre à l'Afrique et une dernière à la sécurité alimentaire.

«La gestion et le contrôle des flux de migrants exigent une approche à la fois urgente et de long terme. Tout en réaffirmant les droits humains de tous les migrants et réfugiés, nous réaffirmons le droit souverain des Etats à contrôler leurs frontières et mener des politiques dans l'intérêt de leur propre sécurité nationale», peut-on lire. C'est à l'unanimité que ces membres ont pris la mesure d'une gestion globale de la question, liant le développement :

Les points de dissensions: le climat et le commerce

En revanche, les pays du G7 n'ont pas avancé dans la lutte contre le



Donald Trump (DR)

réchauffement climatique, resté pour le moment «dans l'impasse», a déclaré le président du Conseil italien, Paolo Gentiloni. La déclaration finale du 27 mai a confirmé la divergence sur la question du réchauffement climatique.

Les Etats-Unis restent dans la réflexion et les six autres membres du G7, réaffirmant leur engagement en faveur de l'accord de Paris et, prenant acte de la position du président américain, qui repoussait sa décision finale à la semaine prochaine.

Donald Trump n'a jamais fait du réchauffement climatique une priorité, s'attendant même à déconstruire l'action de son prédécesseur Barack Obama. A ce jour, il est seul en marge. Malgré tout, le président français, Emmanuel Macron, a salué un dirigeant «ouvert et à l'écoute», laissant la porte grande ouverte, tout en reconnaissant «un désaccord profond à ce stade» mais lui reconnaissant aussi un «volontarisme».

Autre sujet de dissensions, le commerce international et le rôle arbitral de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où Washington

est prêt à reviser sa position.

L'Afrique : invitée spéciale sur la question des migrants

Grâce à Paolo Gentiloni, cinq chefs d'Etat et de gouvernement (Niger, Ethiopie, Kenya, Tunisie et Nigéria), considérés comme les gros fournisseurs de migrants en Italie, ont assisté au G7 de Sicile, en prémisses d'une vision à long terme des rapports avec le continent.

Le président nigérien Mahamadou Issoufou lie les flux migratoires à la «combinaison du terrorisme, de la pauvreté, des effets du changement climatique et de la pression démographique». Il appelle ses homologues du G7 à une approche globale mêlant «des mesures sécuritaires, et des mesures en matière de développement économique et social».

Le G7 a renouvelé l'objectif de sortir 500 millions de personnes de la faim et la malnutrition d'ici à 2030. Les pays riches s'étaient engagés à allouer 0,7% de leur RNB à l'aide publique au développement. Un engagement qui n'est toujours pas atteint.

Noël Ndong

Antonio Guterres plaide pour un renforcement du partenariat avec l'Afrique

Le secrétaire général de l'ONU a plaidé au sommet du G7 à Taormina en Italie, pour un renforcement du partenariat entre ce groupe réunissant sept pays développés et les pays africains pour promouvoir l'innovation et le développement durable en Afrique.

«La soi-disant 4ème révolution industrielle va créer d'énormes changements sur le marché mondial du travail. L'Afrique pourrait être vulnérable à ces changements. Nous devons faire tout notre possible pour aider l'Afrique à s'adapter. Cela nécessite un investissement accru dans le domaine de la technologie, de l'éducation et du développement des capacités», a déclaré le chef de l'ONU lors d'une session du G7 consacrée à sa relation avec l'Afrique.

Plusieurs Etats africains affichent des signes continus de fragilité, avec des institutions faibles qui sont incapables de fournir des services de base ou de gagner la confiance de la population. «Ne pas le faire pourrait avoir des conséquences dramatiques pour le bien-être des populations d'Afrique, accroître la fragilité, provoquer des déplacements massifs et susciter davantage de chômage, en particulier chez les jeunes», a-t-il ajouté.

Après des années de croissance économique rapide, l'Afrique a enregistré récemment son pire ralentissement économique en près de deux décennies : la croissance des investissements est passée de près de 8% en 2014 à 0,6% en 2015, et la croissance générale est passée de 3,4% en 2015 à 2,2% en 2016. Antonio Guterres a, toutefois, noté la résilience de l'Afrique face à ces difficultés et les progrès réalisés pour fournir des conditions favorables aux investissements.

Le chef de l'ONU a suggéré six façons pour le G7 d'aider à favoriser une croissance et un développement axés sur l'innovation en Afrique : investir dans les jeunes; aider à la diffusion des nouvelles technologies; investir dans les secteurs productifs; soutenir l'aspiration du continent à réaliser une intégration régionale; soutenir l'Afrique dans ses efforts pour autonomiser les femmes et les filles et innover lorsqu'il s'agit de tirer parti des ressources et du financement pour le développement.

Antonio Guterres a rappelé que les Nations unies et l'Union africaine continuaient d'approfondir leur partenariat. «Nous le ferons en profitant pleinement du pouvoir de l'innovation dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063. Au-delà du simple transfert de technologies, nous devons maximiser le pouvoir d'innovation pour les populations d'Afrique», a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoulou

MÉDIAS

La Radio citoyenne des jeunes arrive sur les ondes ce mardi

La Radio citoyenne des jeunes commencera à émettre ce mardi sur les ondes. De 8h à 17h, cette nouvelle fréquence destinée aux jeunes, proposera des émissions liées aux thématiques de la paix, du «vivre ensemble», de santé et de la citoyenneté. La cérémonie d'inauguration se déroulera, mardi, sur le site de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap), où elle sera installée.

La jeunesse congolaise a désormais sa radio : ce mardi, la Radio citoyenne de la jeunesse fait son arrivée sur les ondes congolaises. Basée dans les locaux de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP), la RCJ couvrira Brazzaville et ses environs pour une période-test allant jusqu'au 30 juin.

La cérémonie d'inauguration sera placée sous la tutelle de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, qui aura à ses côtés, son homologue de l'Information et des médias, Thierry Mougalla, et celui de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le coordonnateur résident du système des Nations unies, représentant du Pnud en République du Congo, Anthony Ohemeng - Boamah et la Directrice régionale a.i de l'Unesco pour l'Afrique centrale/représentante de l'Unesco au du Congo, Ana Elisa de Santana Afonso.

Cette radio destinée à la jeunesse sera animée par une quinzaine de jeunes pour la plupart issus du département des sciences et techniques de la communication (STC) de l'Université Marien -Ngouabi, qui ont été, entre autres, formés sur les techniques de base du journalisme (collecte des données, reportage, production, animation radiophonique...), le maniement du matériel de la radio, l'usage de l'outil informatique, la déontologie et l'éthique, le management d'une station de radio communautaire.

La Radio citoyenne des jeunes est un projet du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, financé par le gouvernement japonais par le biais du programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et exécuté par l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la science et la culture (Unesco), en partenariat avec le Réseau national des radios locales et communautaires du Congo (RNRLC). Afin d'en assurer la pérennité, la création et la gestion de la régie publicitaire ont été confiées à la société Wecare global communication & Média- Afrique.

Camille Delourme

CLIMAT

Un rapport plaide pour l'augmentation du prix du carbone

Le rapport de la commission économique de la Coalition pour la tarification du carbone (CPLC), rendu public le lundi 29 mai, souhaite une forte hausse du prix de la tonne de carbone (CO2). Il veut notamment que ce prix atteigne 40 à 80 dollars en 2020, puis 50 à 100 dollars en 2030, afin de respecter l'objectif de limitation du réchauffement climatique.

Le document rédigé par les économistes Joseph Stiglitz et Nicolas Stern souligne qu'«une tarification bien conçue du carbone est un élément indispensable d'une stratégie efficace de réduction des émissions» de gaz à effet de serre. Il rappelle que 87% des émissions globales ne sont pas tarifées aujourd'hui, et que les trois quarts de celles qui le sont, sont

couverts par un prix du carbone inférieur à 10 dollars par tonne de CO2.

Pour les auteurs du texte, il existe plusieurs manières de tarifier le carbone : un prix explicite via une taxe carbone ou un marché de quotas (c'est-à-dire des droits d'émissions de CO2, que les entreprises peuvent acheter ou vendre) ; des prix rationnels intégrés dans des outils de financement ; des incitations pour des investissements et comportements bas carbone. «Il faut du temps pour mettre en place des mécanismes de tarification du carbone, les pays doivent s'y atteler dès maintenant», placent-ils.

Ce rapport vient à point nommé puisque l'accord de Paris sur le climat, adopté en décembre 2015

par près de 200 pays, prévoit de limiter la hausse de la température par rapport à l'ère préindustrielle. C'est-à-dire «bien en deçà de 2°C» et à «poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C».

Notons que la commission économique du CPLC a été installée avec le soutien de la France et de la Banque mondiale. Son objectif était d'examiner les niveaux de prix susceptibles d'induire des changements de comportements (dans l'investissement, la production ou les modes de consommation) nécessaires à la lutte contre le changement climatique, «d'une manière favorable à la croissance économique et au développement.»

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Ocha dénonce la résurgence des violences

Dans un communiqué rendu public le dimanche 28 mai, le Bureau de la coordination humanitaire des Nations unies (Ocha) en Centrafrique s'est inquiété de la résurgence d'attaques à caractère religieux et ethnique perpétrées à travers le pays, notamment à Alindao et Mobaye (Sud), Bangassou dans le sud-est, ainsi qu'à Bria, fief de la coalition du FPRC de Nourredine Adam.

Plus d'une centaine de personnes ont été tuées dans ces localités. Ce qui a conduit l'Ocha à dénoncé « des actes odieux et d'une lâcheté innommable » contre des civils sans défense. Réagissant à la résurgence de ces violences à connotation ethnique et religieuse depuis Genève, en Suisse, où elle se trouvait en mission, la coordinatrice humanitaire de l'ONU en Centrafrique, Najat Rochdi, a dit que cette situation entraîne un retour en arrière en matière de sécurité. Elle a attiré l'attention de la communauté internationale sur la dégradation de la situation dans ce pays. « Ces deux dernières semaines ont été absolument horribles et tragiques avec des meurtres absolument inacceptables de femmes, d'enfants qui ont été tués juste à cause de leur religion ou de leur appartenance

ethnique. C'est vraiment très, très inquiétant », a déploré la coordinatrice humanitaire. « Nous avons vu des atrocités commises par les deux camps. Cela a commencé par des attaques contre les communautés musulmanes, qui ont engendré des actes de vengeance de l'autre côté et il y a eu aussi des atrocités commises sur des communautés chrétiennes », a-t-elle expliqué. Une partie de la population est en train de payer le prix de cette instrumentalisation de la religion. » Le coordonnateur humanitaire d'Ocha par intérim, Michel Yao, qui vient d'effectuer une mission à Alindao et Bangassou a dit avoir trouvé une situation « préoccupante » dans ces deux localités puisque, selon lui, la crise humanitaire a atteint « une ampleur qu'on n'avait pas connue depuis longtemps ». « Nous sommes dans un contexte que nous n'avons pas vécu depuis décembre 2013. En cette période, dans ce pays, nous étions à près de 800 000 déplacés et en début d'année 2014 on est très vite descendu à 400 000, et la tendance s'est maintenue avec des sites qui se ferment et d'autres qui se créent. Seulement en deux

semaines, nous avons près de 100 000 déplacés, 300 décès et près de 200 blessés. », a-t-il relevé. « Lorsqu'on regarde les moyens, cette année, nous avons anticipé qu'une partie des services pourrait être donnée par les services publics avec le plan de relèvement de la République centrafricaine de la table ronde des donateurs à Bruxelles, a commenté Michel Yao. Mais ceci n'est pas encore effectif et la situation s'empire. Il faut s'attendre à une situation beaucoup plus alarmante pour laquelle les humanitaires ne seraient plus en mesure d'apporter une réponse. »

La Centrafrique peine à se relever du conflit de 2013 débuté avec le renversement de l'ex-président François Bozizé par les rebelles de la Séléka, suscitant la contre-offensive des milices d'autodéfense anti-balaka. C'est grâce à l'intervention de la France avec la mission Sangaris (décembre 2013 - octobre 2016) et de la Minusca qui compte environ 12.500 hommes que le pays a retrouvé le calme dans la capitale Bangui, mais pas dans l'intérieur du pays qui connaît un regain de violences depuis novembre dernier.

Nestor N'Gampoula

MONDE EN BREF

CÔTE D'IVOIRE

Souleymane Kamagaté, le chef du protocole du président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro, a été convoqué par la gendarmerie pour être entendu sur la découverte le 15 mai, d'une importante cache d'armes à Bouaké, épice de mutineries de soldats. La presse nationale avait alors parlé d'armes lourdes retrouvées dans ce domicile donné pour être une propriété de Souleymane Kamagaté, notamment des kalachnikovs, munitions et lance-roquettes. Le ministre ivoirien de la Défense, Alain Richard Donwahi, avait annoncé l'ouverture d'une « enquête afin de situer les responsabilités ».

GAMBIE

Un audit a été mené en au sein des travailleurs gambiens de la fonction publique (environ 40.000 personnes). Pendant trois mois, des équipes du bureau de gestion du personnel ont parcouru le pays pour visiter toutes les institutions publiques. L'armée, la police et même les services de renseignement ont été auditionnés, ces derniers mois. Le but est d'identifier les « travailleurs fantômes ». Mais cela va aussi permettre d'établir une liste claire du personnel au sein des agences de sécurité et connaître l'identité de chacun, une grande aide pour la réforme de l'armée promise par le gouvernement. Un rapport final devrait être publié dans le courant du mois de juin. En 2012, plus de 700 « travailleurs fantômes » avaient été détectés au sein des fonctionnaires.

NIGER

L'hépatite E a tué 30 personnes dans la région de Diffa, dans le sud-est du Niger, proche du Nigeria, qui abrite quelque 300.000 déplacés et réfugiés ayant fui les violences du groupe jihadiste nigérian Boko Haram. Les femmes représentent 60% des patients de cette maladie contagieuse qui touche la tranche d'âge des plus de 15 ans. Au total, 664 cas déclarés suspects et confirmés ont été notifiés au 23 mai. A la même date, 30 décès liés à la maladie ont été enregistrés. Les autorités, l'OMS, Médecins sans frontières et l'Unicef ont lancé des campagnes de sensibilisation et prennent en charge gratuitement les malades. Sur le terrain, les ONG s'activent pour améliorer l'accès à l'eau potable et « un plan de réponse » à l'épidémie de 9 millions de dollars a été préparée.

CÔTE D'IVOIRE

Souleymane Kamagaté, le chef du protocole du président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro, a été convoqué par la gendarmerie pour être entendu sur la découverte le 15 mai, d'une importante cache d'armes à Bouaké, épice de mutineries de soldats. La presse nationale avait alors parlé d'armes lourdes retrouvées dans ce domicile donné pour être une propriété de Souleymane Kamagaté, notamment des kalachnikovs, munitions et lance-roquettes. Le ministre ivoirien de la Défense, Alain Richard Donwahi, avait annoncé l'ouverture d'une « enquête afin de situer les responsabilités ».

NIGÉRIA

Le Nigeria commémore, dans un climat tendu, l'anniversaire de la proclamation d'indépendance du Biafra (sud-est), théâtre d'une terrible guerre civile de 1967 à 1970 et où les revendications sécessionnistes refont surface cinquante ans plus tard. Les principaux groupes indépendantistes ont prévu une journée morte, pour commémorer la création de la République du Biafra, le 30 mai 1967. Après trois années de guerre et plus d'un million de morts, les soldats biafrais, dix fois moins nombreux et équipés que l'armée fédérale, ont déposé les armes en 1970 et dit adieu à leurs rêves de sécession. Mais cinquante ans plus tard, l'histoire du Biafra reste un sujet extrêmement sensible au Nigeria.

LIBYE

Le groupe libyen Ansar Asharia, classé comme organisation terroriste par l'ONU et les Etats-Unis, a annoncé sa « dissolution ». Le groupe lié à al-Qaïda est accusé par Washington d'être derrière l'attaque du 11 septembre 2012 contre le consulat américain de Benghazi (est), qui a coûté la vie à l'ambassadeur Christopher Stevens et à trois autres Américains. Dans son communiqué, Ansar Asharia admet implicitement avoir été « affaibli » par la guerre contre les forces du maréchal Khalifa Haftar. Formé après la révolution contre le dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011, il s'était implanté notamment à Benghazi et Derna (est). D'autres filiales ont été créées plus tard à Syrte et Sabratha (ouest).

GABON

Le dialogue politique au Gabon voulu par le président Ali Bongo pour sortir le pays de sa crise provoquée par sa réélection contestée l'an dernier s'est achevé avec des réformes timides, après deux mois de discussions. Selon les conclusions du dialogue, le mandat présidentiel reste d'une durée de sept ans et il est renouvelable à souhait. Seule réforme concédée à l'opposition à propos du président gabonais : un scrutin à deux tours. Le forum a été rejeté par le rival d'Ali Bongo, Jean Ping, qui s'était proclamé « président élu » au scrutin du 27 août 2016. En raison de ce dialogue, les législatives, prévues fin juillet et déjà reportées une fois, seront repoussées de 12 mois au minimum.

G7

Le président nigérian Mahamadou Issoufou a appelé samedi les membres du G7 à prendre des mesures urgentes « pour éteindre le chaudron libyen », et à aider matériellement les pays du Sahel qui veulent créer une force pour combattre les groupes jihadistes. Cet appel intervient alors que la Libye continue à s'enfoncer dans le chaos et que de violents combats ont secoué vendredi Tripoli, faisant 28 morts. Mahamadou Issoufou a réclamé une stratégie globale « sécuritaire, idéologique et socio-économique » pour lutter contre le terrorisme, avant d'appeler le G7 et l'ONU à « doter de moyens nécessaires » la force conjointe d'intervention rapide que veulent créer les pays du G5 Sahel (Niger, Mali, Mauritanie, Tchad, Burkina Faso) pour lutter contre les groupes jihadistes dans la zone.

D'après AFP et Josiane Mambou Loukoula



NOTRE MÉTIER :
LOCATION, VENTE, GESTION DE BIENS
IMMOBILIER, SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ



Une équipe de professionnels, dynamique pour vous accompagner dans tous vos projets immobiliers.

Immeuble CNSS, rond-point City center, centre ville Brazzaville

Tél : 00242 06 484 76 77 (MTN)
00242 04 048 67 16 (WARID)

latriumimmo@yahoo.fr

SARLU "L'ATRIUM" - RCCM/CG/BZV/14B5495, au capital de 1 000 000 Fcfa

EXPOSITION ANNEXAFRIQUES

Danielle Bokino s'exprime à Bordeaux

L'artiste peintre Danielle Bokino prend part depuis le 15 mai 2017 à Bordeaux, en France aux côtés de Dalila Dallés Bouzar, Agnès Torres, Diako, Mohamed Thara et Paulin Zoffoun, à une exposition représentant une diaspora qui essaime le monde entier, en mouvement entre plusieurs continents.



Une peinture de Daniele Bokino (DR)

Organisé en partenariat avec MC2A, cet événement a pour but de mettre en lumière la scène artistique africaine, promouvoir la richesse et la diversité de la création contemporaine d'une Afrique plurielle et accessible au monde, à travers une sélection d'artistes issus du continent africain. C'est un travail d'éclairage sur l'énergie et la fertilité créative du continent.

Danielle Bokino a été régulièrement sollicitée pour exposer dans le cadre de manifestations collectives et individuelles ; elle travaille en collaboration avec des artistes français et allemands. Intégrée en France, dans des structures culturelles mixtes, l'artiste a commencé la peinture depuis son enfance. « La peinture habite ma vie depuis ma plus tendre enfance. Ma maman m'y a toujours encouragé », a expliqué Danielle Bokino.

Elle fait partie du Collectif Annexe B de MC2A (Migrations culturelles aquitaine Afriques et son espace Porte44 ont pour vocation la diffusion de la production artistique pluridisciplinaire africaine), sous la responsabilité de Guy Lenoir, metteur en scène, directeur artistique.

MC2a/Porte44 est une association qui mène depuis 1989, des activités de création théâtrale, de diffusion et de formation artistique, réunissant des artistes, animateurs et intellectuels d'Aquitaine et d'Afrique. Le but étant l'échange entre les pays du Nord et du Sud. Avec le temps, il

s'avère nécessaire de créer des espaces consacrés à l'information, la connaissance de l'art du continent africain permettant la diffusion de la production artistique pluridisciplinaire contemporaine des artistes africains. Actuellement, Danielle Bokino oriente plus son travail sur l'immigration et l'esclavage. « Le spectacle de mes frères désespérés fuyant l'instabilité, la répression militaire et bravant les océans me révolte au plus haut point. Quant à l'esclavage, nous n'en sommes toujours pas sortis. Toute la fierté et la dignité d'un continent sont à reconquérir », a indiqué l'artiste.

L'artiste a participé à des animations en milieu scolaire pour sensibiliser les enfants à l'art. Elle conseille par ailleurs les jeunes filles vers les métiers scientifiques ou techniques car, une formation solide est toujours nécessaire dans le milieu artistique. « Ma participation à la vie associative notamment au sein de MC2A y contribue », reconnaît Danielle Bokino.

Née à Pointe Noire en République du Congo, Danielle Bokino a fait ses études à l'Ecole départementale d'Arts Appliqués de la Gironde ; à l'Ecole d'architecture de Bordeaux et l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux. L'exposition prendra fin le 2 juin 2017.

Rosalie Bindika

16^È ÉDITION DE « PASSERELLE VERS LE CHINOIS »Une dizaine d'étudiants en lice pour la finale du 1^{er} juin

Les étudiantes à l'issue de la demi-finale (DR)

Dix étudiants congolais prendront part à la finale de la compétition internationale de la langue chinoise, le 1er juin 2017, à laquelle assisteront quelques personnalités parmi lesquelles l'épouse de l'ambassadeur de Chine au Congo, Liu Hong.

Organisée à l'intention des étudiants étrangers en Chine par le Hanban, la compétition internationale de la langue chinoise « Passerelle vers le chinois » (Chinese Bridge), qui est à sa 16^È édition, a pour but de valoriser la langue et la culture chinoises.

Cette compétition réunit pour le Congo qui est à sa deuxième édition, les étudiants de tous les niveaux venus de l'Institut Confucius et d'autres établissements. Elle est devenue pour les étudiants étrangers, un moyen important pour approfondir leur niveau en langue chinoise et mieux connaître sa culture. C'est aussi un bon moyen de communication entre les jeunes chinois et étrangers.

Organisée en trois phases (la présélection, les demi-finales et la finale), la première partie de cette compétition a eu

lieu, le samedi 06 mai dernier, à l'Institut Confucius de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Environ 100 étudiants congolais, nés et grandis au Congo, âgés entre 18 à 30 ans comme l'exige le critère, ont pris part à cette présélection. Au finish, 20 ont été retenus pour la demi-finale qui a eu lieu, le samedi 13 mai au même endroit.

A l'issue de cette demi-finale, 10 étudiants ont été retenus pour participer à la phase finale prévue le 1er juin 2017. Il s'agit de : Rogerland Bantimba Ndebeka, Grâce Boukété, Deborah Amanda Lousala Milandou, Nganga Alfred Rineche, Robecka Tsaty, Rubin Romeo Bassessa, Herve Christ Brondone Tchelendo, Prince Diandanga Ntsiété, Bembenanga Frydane Grâce, Cedric Welreach Ghiana Mamba Ngolo.

Les épreuves préliminaires ont porté sur la culture et la connaissance de la langue chinoises et les prestations, notamment le Taiji (art martial chinois) ... Tous les candidats ont aussi été interrogés sur leur rêve en chinois.

Le meilleur étudiant obtiendra une bourse d'études de l'Institut Confucius et représentera le pays à la finale qui aura lieu au mois de juillet 2017 en Chine. Le deuxième et le troisième bénéficieront d'un stage dans une entreprise chinoise au Congo. A partir du quatrième jusqu'au dixième, il est prévu des livres et des DVD sur la langue et la culture chinoises.

Etudiante à l'université Marien-Ngouabi en master 1 de journalisme, Deborah Amanda Loussala Milandou, donne les motivations de sa participation. « Ce qui m'a motivé à participer à ce concours, ce sont des opportunités qu'offre l'Institut Confucius. Car, une fois admise, si je suis première, j'obtiendrai une bourse d'études en Chine. Par contre, si je suis parmi les cinq premiers, je pourrai obtenir du travail dans une des sociétés chinoises de la place. J'invite les autres à venir s'inscrire et apprendre la langue chinoise au Confucius et profiter des autres opportunités qu'offre l'Institut Confucius ».

Bruno Okokana

COMPLEXE ROYAL

Nous réalisons vos rêves !

Fêtes - Cinéma - Mariage - Anniversaires - Réunion - Conférences - Cultes ...



Situé à Mpita sur l'avenue de OIC ou sur la route de Tchimbamba derrière le magasin KABALAN
Tél: 06 999 48 62 - Email: royalomera@orange.fr - Facebook: royalomera

INTERVIEW

Sébastien Migné : « Jonathan N'Sondé sera accueilli à bras ouvert lorsqu'il souhaitera nous rejoindre »

Depuis Lisses, en Essonne, où a débuté le stage de préparation des Diables rouges issus des championnats européens, le sélectionneur national fait le point sur son groupe et l'état d'esprit qu'il en attend. Et revient sur le cas de quelques éléments absents.

Les Dépêches de Brazzaville(LDB) : Vous êtes depuis hier soir à Lisses avec une majeure partie du groupe de la diaspora ; avec des éléments déjà présents en mars contre la Mauritanie (Massengo, Bouka Moutou, N'ganga...), des internationaux Espoirs (Andzouana, Moussiti Oko, Loumingou), un ancien (Mouko), des « revenants » (Binguila et Mabilia) et des nouveaux (Bahamboula, Tsoumou, Kololo).

Sébastien Migné(SM) : Oui, c'est un groupe éclectique avec des joueurs expérimentés, des éléments à relancer et des nouvelles têtes qui vont amener de la fraîcheur et de la concurrence. A moi de trouver le bon dosage. C'est la raison du choix de Lisses pour ce rassemblement. Je souhaitais revoir certains joueurs, en découvrir d'autres, en prévision de ce match du 10 juin, mais aussi pour préparer la suite. Les meilleurs retrouveront les locaux qui, je le rappelle, sont concernés par le championnat. J'ai lu ici ou là qu'on aurait pu faire le stage ailleurs ou différemment. Nous avons des contraintes à gérer, comme le championnat local et des championnats européens qui ne sont pas terminés. On a choisi la meilleure option pour voir un maximum de joueurs afin d'être compétitifs face à la RDC et d'avoir une base de travail pour les échéances suivantes.

LDB : Vous nous avez ouvert les portes de votre causerie d'accueil, vendredi soir : on y a entendu un discours axé sur la discipline, le travail et l'état d'esprit. Ce sont les clés de la réussite pour vous au-delà des qualités individuelles ?

SM : Je pense que le socle, avant d'aborder l'aspect technique, c'est la discipline et la forme physique. Quand on maîtrise ces fondamentaux, on peut peaufiner, travailler l'équilibre de l'équipe et développer progressivement une marque de fabrique. Concernant la discipline, j'ai cru comprendre, lorsque l'on m'a embauché, que c'était un paramètre à solutionner. Donc je fais passer le message au groupe. Ceux qui tenteront d'y déroger s'excluront d'eux-mêmes. C'est la loi du haut niveau. C'est ce que j'ai expliqué aux joueurs hier : ceux qui font les meilleures carrières dans le groupe sont les plus investis...

LDB : Et les plus ponctuels ?

SM : Oui, aussi. En football, au haut niveau, il n'y a pas de hasard. Le talent sans travail, c'est insuffisant. Il n'y a que dans le dictionnaire que le mot « succès » arrive avant le mot « travail ».

LDB : Avant de consacrer les quinze prochains jours au football et aux éléments présents, peut-on faire un point sur les absents ?

SM : Rapidement, oui. Car ce qui m'intéresse, ce sont les joueurs qui sont venus.

LDB : Les cas différents, à l'image de Dylan Saint-Louis, repéré tardivement, ou de Jonathan N'Sondé, touché par un deuil familial.

SM : Nous avons découvert tardivement, après mon passage en Europe, en avril, que Dylan Saint-Louis avait une maman congolaise. Il nous a fait part de son intérêt pour la sélection congolaise. Cet intérêt est réciproque

vraiment au projet, ils ont bien fait de ne pas venir : ils gagnent quelques jours de vacances et je gagne du temps pour travailler avec les joueurs volontaires.

LDB : Finalement l'absence de



: il a des qualités, il a terminé meilleur buteur de Laval cette année, en passant la barre des 25 titularisations. Après, il appartient encore à Saint-Etienne et se dirige probablement vers un nouveau club. Il doit gérer son intersaison et son arrivée lui semblait précipitée. Mais j'ai bon espoir que ce soit rapidement un atout supplémentaire pour les Diables rouges.

LDB : Pour Jonathan N'Sondé, qui avait donné son accord lors de votre entrevue en avril dernier...

SM : Sa famille est frappée par le deuil. C'est malheureux pour lui et ses proches. C'est triste aussi pour les Diables rouges, car c'est un garçon sur lequel je compte. Je ne pense pas m'être trompé, puisque quelques jours après sa sélection, il a signé son premier contrat pro avec Nantes. Son arrivée n'est que partie remise. La famille « Diables rouges » l'accompagne aujourd'hui, avec sa famille, dans le drame qu'il traverse. Il y a deux façons, toutes deux louables, de voir la situation : rester en famille pour faire le deuil ou éventuellement venir en sélection, au Congo, pour rendre hommage, d'une certaine façon, au proche disparu. La décision lui appartient et bien évidemment, il sera accueilli à bras ouvert lorsqu'il souhaitera nous rejoindre.

LDB : Il y a ensuite les Lavallois Yven Moyo et Davel Mayela, qui ne se sont pas présentés hier...

SM : J'avais souhaité ouvrir le groupe à un maximum de joueurs de la diaspora pour préparer l'avenir de la sélection. Après, ils n'auraient pas forcément été dans le groupe des 23, donc leur absence est à relativiser. Maintenant, j'ai un peu du mal à comprendre leur décision. Leur présence sur la liste était un peu une offrande, une chance pour eux de briller, de redevenir ou de devenir internationaux, de jouer des matchs de haut niveau, comme celui de la RDC, mais aussi le Ghana, l'Égypte dans les prochains mois. Pour un joueur qui n'était pas titulaire en Ligue 2 et pour un jeune attaquant, certes productif, de CFA 2, ça me semblait être un beau challenge. Le staff prend acte et continue d'avancer avec ceux qui sont motivés. Ces garçons doivent, par contre, prendre en compte que lorsqu'ils seront décidés à venir, il n'est pas certain qu'on soit prêt à les accueillir. Aujourd'hui, des garçons comme Badila et Bahamboula sont motivés et c'est cet état d'esprit dont on a besoin pour redynamiser cette équipe. Finalement, si Moyo et Mayela ne croient pas

Maboulou n'est pas vraiment une surprise ?

SM : Non, on s'y attendait. Je l'ai dit il y a quelques jours : c'est un garçon pétri de qualités. Mais c'est aussi, à ses dépens, la preuve que le talent ne fait pas tout : aujourd'hui, il évolue dans un club anonyme du championnat grec. Ça veut bien dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Je pensais qu'avec le temps, il aurait peut-être évolué. Bon, on attend, mais on ne l'attendra pas indéfiniment.

LDB : Le cas de Bradley Mazikou, également absent hier ?

SM : Bradley s'est blessé dans la semaine. C'est un garçon que je reverrai. Il fait partie des joueurs à suivre pour, éventuellement, renforcer la sélection congolaise à court ou moyen terme, en fonction de son évolution en club. Ensuite, il y a Jules Iloki et Brice Samba qui, pour l'instant, s'interrogent.

LDB : Pour conclure, Eden Massouema : sa participation au barrage retour contre Orléans est incertaine en raison d'une blessure, mais il semble qu'il ne serait pas venu malgré cela. Et ce, malgré votre entrevue du 26 avril.

SM : J'essaie de me mettre à la place du gamin, car on parle d'un garçon de 19 ans, pour qui tout va très vite. Il n'a pas fait de centre de formation et se retrouve, en quelques mois, titulaire en national, recruté par un club de Ligue 1, convoité par le pays de ses parents. Ça fait beaucoup d'un coup. A cela s'y ajoutent les influences exercées par son club actuel, son futur club, son agent. Je comprends que ça soit perturbant pour lui. En plus, on a aujourd'hui le cas de Ngolo Kanté, passé en quelques saisons du national à la Premier league et devenu double champion d'Angleterre et meilleur joueur de son championnat. Beaucoup d'agents veulent dénicher le nouveau Ngolo Kanté et font miroiter cet exemple à leurs joueurs. On doit faire face à ça, mais on ne baisse pas les bras. On parle aussi d'un garçon qui n'a jamais mis un pied au Congo. Il y a aussi ce paramètre humain, familial. Les points ne sont pas coupés, je lui laisse le temps de digérer tous ces événements, toutes ces émotions. C'est un joueur intéressant, qui peut nous apporter avec son jeu court. En attendant, je lui souhaite de bien s'intégrer dans son nouveau club et de s'y imposer. Et je le redis : je ne désespère pas de le convaincre.

Propos recueillis par Camille Delourme

CAN 2019

Presque au complet, les Diables rouges continuent leur préparation sous la chaleur

Pour leur deuxième journée de stage, à Lisses, les Diables rouges ont livré deux séances d'entraînement. Et le groupe s'étoffe puisque Delvin Ndinga, Rahavi Kifoueti et Yves Pambou ont rejoint le groupe pour la séance de l'après-midi. Tobias Badila est arrivé vers 19h, avant que le capitaine, Prince Oniangue, n'arrive à son tour pour le dîner.

Dimanche matin, la deuxième journée du stage a débuté dans la fraîcheur relative (près de 25 degrés) pour les Diables rouges : sur petit terrain, le sélectionneur national avait préparé une série d'ateliers axés sur la conservation du ballon, la recherche de la profondeur et l'impact à la récupération.

Après cette séance matinale, le groupe s'est étoffé avec les arrivées de trois éléments : Delvin Ndinga, Rahavi Kifoueti et Yves Pambou. A 17h, les trois « nouveaux venus » ont pris part à la deuxième séance du jour.

Pretenant en compte une chaleur dépassant largement les 30 degrés, le staff a programmé une séance ludique : tournoi de tennis ballon (remporé par le trio N'Ganga-Dikamona-Moussiti Oko et perdu par l'équipe composée de Sébastien Migné-Avou-Ganvoula).

Alors que l'essentiel du groupe partait à l'étiement, Sébastien Migné a ajouté une séance de travail face au but pour le quatuor

Tsoumou-Bahamboula-Ganvoula-Andzouana. Pendant un gros quart d'heure, les quatre attaquants ont « bombardé » Nsendo Kololo et Barel Mouko.

A l'issue de la séance, Tobias Badila est venu se présenter au sélectionneur national. Espéré depuis plusieurs mois, le latéral gauche a tenu son engagement : après s'être imposé dans son club (26 titularisations cette saison en Ligue 1), il est désormais prêt à s'investir au sein de la sélection nationale.

De son côté, Jordan Massengo poursuit les soins : arrivé avec une douleur, héritée d'une ancienne élongation, il est passé entre les mains expertes d'Olivier Henneuse, le kinésithérapeute de l'équipe, avant de suivre une séance de wastu (une technique de shiatsu aquatique) avec Guillaume Coffy dans la piscine couverte du complexe Léonard de Vinci. Selon l'adjoint de Sébastien Migné, le milieu de l'Union-Saint-Gilloise pourra rejoindre ses coéquipiers à l'entraînement rapidement. Un peu tard, Prince Oniangue a également rejoint le groupe. Seul manque désormais Fodé Doré : l'Angévin arrivera lundi matin. Une matinée consacrée aux soins et au repos, alors que les températures devraient encore avoisiner les 30 degrés en région parisienne. Une séance est programmée en fin d'après-midi, avec le groupe au complet.

C.D.

NECROLOGIE



La famille et les enfants Loubali ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur oncle, père et beau-père, Grégoire Loubali, survenu le 21 mai 2017 à Paris en France.

La veillée mortuaire se tient au, N°809, rue Fila Jean-Baptiste à Makélékélé, vers l'école primaire Mabilia Mâ Nganga (non loin de la morgue de l'hôpital de base de Makélékélé).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Les enfants Ansi-Obangala (Dydy Rivers et Beau-de) ; les enfants Mparaga (Jean Claude, Justine Flore et Joëlle), ainsi que les enfants Foulounefo-Peya Arnaud, Mpiga Blanche, Hermine et Opa Vivianne ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur cousine, nièce et soeur Mazela Christelle Ulriche (Mo Christo) survenu le mardi 23 mai 2017 aux environs de 2h00 du matin au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie.



Dans l'attente du programme des obsèques qui vous sera communiqué ultérieurement, la veillée mortuaire se tient au quartier Ngamakosso-Château d'eau (terminus grand lavage).



Les enfants Packoth et la famille Likibi informent parents, amis et connaissances du décès de leur père et beau fils, Alain Marie-Médard Packoth, administrateur des SAF à la DGAE et enseignant à l'ENAM, survenu le 22/05/2017 en France.

La veillée mortuaire se tient, N° 88, rue Lénine à Poto-Poto 2. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



De la part du
Peuple
japonais



Nations Unies



Radio Citoyenne des Jeunes

LANCEMENT DE LA RADIO CITOYENNE DES JEUNES (R.C.J)

Enfin, une première radio éducative des jeunes pour les jeunes en République du Congo

Brazzaville, le 26 Mai 2017. La Radio Citoyenne des Jeunes, en sigle RCJ, première station thématique du Congo destinée à la jeunesse, va lancer officiellement ses premières émissions le mardi 30 mai 2017 à Brazzaville. La cérémonie se tiendra sur le site de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques (INRAP), dont les bâtiments vont abriter les locaux de la radio. Cette cérémonie sera placée sous la tutelle de la Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, Carmella Doukaga, qui aura à ses côtés, le Ministre de l'information et des médias, Thierry Mougalla, le Ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, Représentant du PNUD en République du Congo, Anthony Ohemeng – Boamah et la Directrice régionale a.i de l'UNESCO pour l'Afrique centrale / Représentante de l'UNESCO en République du Congo, Ana Elisa de Santana Afonso. D'autres hautes personnalités seront également présentes à cette cérémonie.

La radio citoyenne des jeunes est un projet du Ministère de la Jeunesse et de l'Education civique, financé par le Gouvernement japonais par le biais du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et exécuté par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Sciences et la Culture (UNESCO) en partenariat avec le Réseau national des Radios Locales et Communautaires du Congo (RNRLC).

Cette radio est dotée d'un émetteur d'une puissance de 1000 watts, prévu pour couvrir Brazzaville et ses environs. Dans sa phase expérimentale qui va durer jusqu'au 30 juin, la radio va dans un premier temps émettre pendant 10 heures (de 8 heures à 17 heures).

Cette radio offre à la jeunesse congolaise, un espace d'expression et d'interaction entre les pairs sur les sujets thématiques ayant trait à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent en milieu jeune, à la promotion de la culture de la paix et du vivre ensemble, la citoyenneté, à l'entrepreneuriat juvénile, aux droits humains, à l'égalité genre, au développement durable, à l'éducation à la santé reproductive et sexuelle, etc. C'est également un centre d'expérimentation professionnelle pour les jeunes étudiants inscrits dans les filières de la communication et de l'information. C'est sur la base de ces thématiques qu'a été élaborée la grille de programme de la RCJ.

La RCJ sera animée par une quinzaine de jeunes pour la plupart issus du département des sciences et techniques de la communication (STC) de l'Université Marien Ngouabi, lesquels ont été formés entre autres, sur les techniques de base du journalisme (collecte de données, reportage, production, animation radiophonique...), le maniement du matériel de la radio, l'usage de l'outil informatique, la déontologie et l'éthique, le management d'une station de radio communautaire.

La gestion de la radio va être provisoirement assurée pendant une année, par une équipe de quatre membres du Réseau qui cédera la place à une équipe constituée essentiellement de jeunes. Ceux-ci seront conformément aux statuts de la radio, choisis par les instances dirigeantes de la radio qui seront mises en place à l'issue d'une assemblée générale qui réunira l'ensemble des associations de jeunes du Congo.

Afin d'assurer la pérennité de la Radio, la création et la gestion de la régie publicitaire ont été confiées à la société Wecare Global Communication & Media Afrique.

Pour de plus amples informations :

Bureau UNESCO Brazzaville : Franck NKAYA, Tél.00242-06 670 55 53, Email : f.nkaya@unesco.org Bureau PNUD Brazzaville : Philippe Talla, Tél.00242-05 398 59 23, Email : philippe.talla@undp.org RNRLC: Godefroy YOMBI, Tél. 00 242 06 668 27 66, Email: godyomb@gmail.com Agence Wecare Global Communication & Média Afrique : Edwige-Laure MOMBOULI Tél : 00 242-06 818 68 10, Email: contact@wecaregcm.com



INRAP



ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

La Fondation Mwimba Texas participe au lancement des opérations à Kinshasa

Une forte délégation de cette ONG, conduite par son président, a participé à la caravane motorisée organisée par la Céni, pour lancer ces opérations dans la ville-province de Kinshasa.

La Fondation Mwimba Texas (FMT) a marqué sa présence, le samedi 27 mai 2017, dans la caravane motorisée organisée par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour lancer les opérations d'enrôlement des électeurs et de révision du fichier électoral à Kinshasa.

Cette participation a permis au président de cette ONG, le catheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, de lancer un message à la population kinoise en général, et aux albinos, en particulier, de rejoindre les différents centres installés par la centrale électorale en vue de s'acquitter de ce devoir civique, qui est également un droit pour tout Congolais majeur, en vue d'élire les dirigeants de son choix, lors des élections programmées au pays. Pour le président de cette ASBL, qui a conduit la délégation de cette ONG, lors de cette activité, la présence de la FMT vise à sensibiliser la population tout entière, et les albinos en particulier,

sur le fait que les albinos majeurs peuvent également être candidats, comme les non albinos, à tous les scrutins et être électeurs, en vue de leur permettre de donner le pouvoir aux candidats de leur choix. Mais, Mwimba Texas a tenu aussi à préciser que pour être candidats, il faut être électeurs. D'où, a-t-il souligné, l'obligation de se faire enrôler pendant les opérations qui ont débuté à Kinshasa le 28 mai 2017.

Une église au milieu du village
Le président de la FMT a tenu à préciser que cette fondation, qui milite pour le respect des droits des albinos et leur intégration, en plus de leur sensibilisation et celle de la société contre la discrimination, dont ces derniers peuvent être victimes, ne s'identifie à aucun parti politique. A l'en croire, la FMT est l'église au milieu du village et ne fait jamais de la politique. Ainsi, ses membres sont de tous bords et ses partenaires peuvent se retrouver soit au pouvoir ou soit dans l'opposition, à seule condition qu'ils partagent, avec la fondation, la même passion, le bien-être des albinos. « *Ma présence et celle de l'ONG des albinos lors de cette caravane n'a rien de politique car, on le sait très bien que les*



Les membres de la Fondation Mwimba Texas, lors d'un atelier sur l'enrôlement des électeurs/photo Adiac

élections que tous les Congolais appellent de tous leurs vœux ne peuvent être possibles que si la population se fait enrôler », a-t-il dit. C'est pourquoi, a poursuivi Mwimba Texas, j'en appelle à tous les albinos et toute la population, de s'enrôler pour faire valoir leurs voix lors des élections attendues au pays, en votant pour les diri-

geants de leur choix.

Pour Alphonse Mwimba Makiese Texas, en effet, ces opérations débutées à Kinshasa le 28 mai 2017, ont une importance capitale dans l'organisation des élections, parce qu'elles permettront à chaque électeur d'être répertorié dans la liste et d'avoir sa carte d'électeur. Mais, au-delà, ces opérations vont

également permettre la préparation de certains aspects liés aux élections, dont la cartographie, la distribution des sièges, etc. C'est donc pour donner le feu vert au pays d'avoir ses élections, a-t-il rappelé, que la fondation Mwimba Texas s'est impliquée à ces opérations.

Lucien Dianzenza

PRODUCTION

Booster la machine agricole

Le projet de développement du pôle de croissance ouest (PDPC), financé à hauteur de 110 millions de dollars américains USD par la Banque mondiale (BM) devrait passer à la vitesse supérieure après le dernier entretien fructueux entre le ministre de l'Agriculture, Georges Kazadi Kabongo et le chargé des projets agricoles au sein de cette institution financière internationale, Amadou Bâ.

La rencontre entre ces deux personnalités-clés du projet PDPC rentre dans le cadre de la revue à mi-parcours. L'idée au centre de cette démarche vise simplement à « rafraîchir son évolution », explique Amadou Bâ. Il s'agit en fait d'un projet exécuté dans la province du Kongo central (ex Bas-Congo). Mais que dire sur son état d'avancement à ce stade ? Il y a déjà les premiers résultats qui sont disponibles. En effet, aujourd'hui, 100 pré-coopératives sont déjà installées sur les 250 visées à terme dans le cadre d'une structuration des organisations de producteurs en associations ou en coopératives. Au-delà, il faut signaler également le processus engagé de développement des semences et de renforcement des capacités de l'institut national d'études et de recherches agronomiques (Inéra). Le projet a permis de réhabiliter les laboratoires et équipements des stations de Mvuazi, Gimbi et Nkondo pour la recherche agronomique. Celles-ci arrivent aujourd'hui à produire des semences commerciales nécessaires pour les producteurs. Au moins 19 agri-multiplieurs de la zone produisent déjà, à partir des semences de base de l'Inéra, les boutures de manioc. Par ailleurs, il ne suffit pas seulement d'améliorer la production mais également de faciliter son évacuation. Sur ce point, le projet a réussi à réhabiliter partiellement et totalement plus de 300 km de pistes rurales sur les 500 km concernés. L'on espère terminer les travaux dans un délai de 3 mois.

Entretemps, une autre information cruciale a été portée à l'attention du ministre de l'Agriculture. Il s'agit de l'indemnisation des propriétaires des sites de la Zone économique et spéciale (Zes) de Maluku, située dans la périphérie de la ville de Kinshasa. L'aménagement de la Zes est arrivée presque à son terme, a-t-on appris. L'espace se prête à l'activité agricole et de transformation. Le projet Zes va permettre justement d'industrialiser cette partie de la capitale. Là aussi, le projet PDPC a noté quelques avancées dans le processus d'indemnisation, soit 88 % du montant total. Dès juin prochain, un conseil en transaction sera mis sur pied pour réfléchir sur la mise en place d'un partenariat public privé.

Laurent Essolomwa

COMMÉMORATION

La RDC a célébré la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle

C'est pour la première fois que la RDC a célébré le vendredi 26 mai la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle instituée par l'Assemblée générale des Nations unies depuis le 28 mai 2014. La célébration de cette journée est une occasion pour sensibiliser les jeunes filles et les femmes à l'hygiène menstruelle.

En RDC, cette célébration a eu pour cadre l'enceinte du complexe scolaire Lemfu dans la commune de Nd'jili. Plusieurs autorités ont été présentes à cette journée organisée par le programme national école et village assainis parmi lesquelles le secrétaire général de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel ; les cadres centraux de ce ministère et ceux de la Santé publique ; les représentants des organisations internationales ainsi que les parents et les élèves.

Pour le représentant de l'Unicef, Tajudeen Oyewale, son institution et ses partenaires « continueront à accompagner le gouvernement congolais dans sa stratégie de lutte pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement de base des populations, en particulier pour le bien-être des filles à l'école et des femmes dans leurs activités quotidiennes ».

Une bonne hygiène menstruelle implique l'accès à l'eau potable. C'est dans cette logique que le représentant de l'Unicef a invité les partenaires financiers et techniques actifs dans le secteur de l'eau, hygiène et assainissement à rejoindre cette initiative ambitieuse des vil-

lages et écoles assainis.

Le manque d'information peut être un obstacle à une bonne hygiène menstruelle. Pour lever cet obstacle, le représentant de l'Unicef pense qu'il est nécessaire de transmettre à tous les informations et connaissances qui permettront de créer un environnement structurel et scolaire favorable aux filles et femmes quant à la gestion de leur hygiène menstruelle.

Quant au secrétaire général de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Dieudonné Lufunisabo Bundoki, la sensibilisation à la journée mondiale de l'hygiène menstruelle devra dorénavant faire l'objet dans les écoles congolaises d'une activité régulière et préparatoire pour la jeune fille pubère à une gestion correcte de l'hygiène menstruelle.

Les familles et les écoles, insiste-t-il, ont l'obligation d'accompagner les filles de cet âge d'accepter cette nature. Elles doivent en faire une grande préoccupation pour leur permettre d'être à l'école chaque jour comme tous les autres élèves.

Au nom de tous les enfants de la RDC, les enfants reporters ont demandé aux décideurs et aux partenaires « de pouvoir accompagner le programme Ecole et Village assainis par la construction des installations sanitaires appropriées et sensibiliser les parents afin de parler de la menstruation aux enfants. Des kits hygiéniques ont été remis aux responsables du complexe scolaire Lemfu 2.

Aline Nzuzi

PROCESSUS ÉLECTORAL

Début cahoteux de l'opération d'enrôlement à Kinshasa

C'est de manière quelque peu timide que les opérations d'enrôlement ont démarré à Kinshasa le dimanche 28 mai.

Les Kinois qui se sont rendus dans les centres et bureaux d'inscription des électeurs installés dans les quatre communes pilotes sont rentrés, pour la plupart, déçus par ce qu'ils ont vu. Leurs attentes ont été simplement contrariées, suite à la mauvaise organisation sur fond de dysfonctionnement du mécanisme mis en place. Tout s'est passé comme si la Céni était elle-même dépassée par les événements. Des centaines des gens postés devant les bureaux d'inscription en attente d'un hypothétique enrôlement, tel est le tableau morose que la Céni a renvoyé en cette première journée où ses agents ont, pour la plupart, brillé par un amateurisme criant.

Plusieurs reproches ont été faits à la Céni, dont le principal demeure la carence des machines, déplorée dans certains bureaux. Plus d'un Kinois s'est plaint de ne s'être pas enrôlé, pour la simple raison que celles trouvées sur les lieux étaient inopérantes ou que leur fonctionnement échappait aux agents commis à ce travail. Au centre d'inscription installé au Collège St Charles-Lwanga dans la commune de Barumbu par exemple, seulement deux étaient disponibles pour enrôler la centaine des personnes trouvées sur les lieux. Ailleurs, les machines tombaient en panne avant même le début des opérations.

A ce désagrément, il faudrait ajouter l'ouverture tardive des bureaux de la Céni. Une situation qui avait dissuadé de nombreuses personnes à rentrer chez elles sans avoir obtenu la carte d'électeur pour laquelle elles avaient effectué le déplacement. Dans la foulée, certains retardataires parvenaient néanmoins à

se faufiler dans la mêlée et se faisaient livrer leur carte moyennant des espèces sonnantes et trébuchantes. Le favoritisme qui s'est installé sur fond de corruption dans certains centres avait desservi de nombreux Kinois démunis. Étaient ainsi favorisés, des amis et connaissances, et certaines personnes aptes à engraisser la patte pour surmonter la longue attente. De la sorte, certaines ont dû passer de longues heures d'attente pour repartir bredouilles. Ouverts tardivement, certains bureaux ont dû fermer très tôt en cette première journée, au grand dam des personnes non servies.

La lenteur des opérations n'a pas permis à la dynamique de se mettre en branle de manière ouillée. Bien plus, certaines personnes avaient du mal à se mouvoir sur le site parce que non informées sur les documents nécessaires à présenter à l'agent de la Céni, ni sur les détails liés à l'opération. Aucune indication n'était visible pour les renseigner par rapport aux exigences qu'impose cette opération pré-électorale. En tout cas pour de nombreux Kinois ayant pas fait le déplacement des centres de la Céni, la recherche d'une carte devant leur servir de pièce d'identité et censée leur permettre de résoudre différentes transactions, surtout commerciales, était leur seule et unique préoccupation. Il appartient donc à la Céni d'améliorer sa façon de travailler quand bien même l'on peut imputer ces désagréments aux balbutiements inhérents à tout début d'un processus.

Toutefois, une certaine opinion trouve inconcevable qu'à six mois des élections, la Céni puisse lancer l'opération d'enrôlement sans être en mesure de fixer l'opinion sur le calendrier électoral.

Alain Diasso

GRAND KASAÏ

Près de quatre cent mille enfants exposés à la malnutrition sévère

Les violences dues au phénomène Kamwuina Nsapu dans le Grand Kasaï ont porté un coup dur aux différents programmes de santé au cours des derniers mois.

Sur la santé des enfants, cette crise est non sans conséquence. Selon l'Unicef, presque quatre cent mille enfants sont à risque de malnutrition sévère aigue.

Dans les cinq provinces du Grand Kasaï, révèle le communiqué de l'Unicef, de nombreuses infrastructures sanitaires ne sont plus opérationnelles en raison du conflit. Dans la seule province du Kasaï central, plus du tiers des centres de santé ne sont plus opérationnels suite à des pillages, en raison des problèmes de sécurité pour le personnel ou du manque de fournitures médicales, privant les enfants des services essentiels et des médicaments.

Pour faire face à cette crise, l'Unicef a besoin de 40,2 millions de dollars américains. La mobilisation de cette enveloppe permettra ainsi à cette agence de l'Onu de répondre de manière urgente aux problèmes de santé qui se posent dans le Grand Kasaï.

Pour Marie-Pierre Poirier, directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique occidentale et centrale, ces enfants sont parmi les plus vulnérables du pays et maintenant ils font face à une crise imminente si l'accès aux services de base n'est pas rétabli rapidement. Elle reconnaît par ail-

leurs que « sans soins de santé adéquats, sans accès à la nourriture et à l'eau potable, la vie de centaines de milliers d'enfants est menacée ». « Notre priorité au cours des prochaines semaines est de toucher des milliers d'enfants gravement malnutris qui ne peuvent plus être soignés dans les centres de santé qui ont été détruits », a déclaré Tajudeen Oyewale, représentant de l'Unicef en RDC. « Mais l'insécurité dans les zones éloignées rend notre travail très difficile », fait-il savoir. A cause de l'insécurité qui a élu domicile dans le Grand Kasaï, la situation nutritionnelle des enfants est particulièrement préoccupante. Huit zones de santé dans le Grand Kasaï ont été mises en alerte nutritionnelle depuis l'intensification du conflit en août 2016. Les approvisionnements alimentaires et les produits de base sont devenus rares et les déplacements ont obligé les familles à vivre dans des conditions d'hygiène ou d'assainissement inadéquates.

Pour lutter contre la malnutrition, l'Unicef a intensifié sa réponse humanitaire dans les cinq provinces du Kasaï, fournissant des aliments thérapeutiques à des milliers d'enfants dans les centres nutritionnels. Il a également formé des centaines de travailleurs communautaires afin qu'ils puissent dépister les enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère.

Lucien Dianzenza

ADMINISTRATION

Les banques intègrent le circuit foncier national

Le nouveau ministre en charge du secteur, Lumeya Dhu Maleghi, est favorable à la création des guichets des banques dans les circonscriptions foncières de la RDC, mettant ainsi un terme à l'opacité qui y règne depuis des décennies.

Le gouvernement continuera à ne ménager aucun effort pour boucher les trous responsables de coulage des recettes dans différents secteurs de la vie économique et sociale, au regard de la chute drastique des recettes publiques avec la baisse des cours mondiaux des matières premières. Justement, cette initiative permet d'impliquer désormais les banques dans l'amélioration des recettes du secteur foncier. Depuis un certain temps, la question foncière fait l'objet d'un véritable regain d'intérêt plutôt encourageant de la part des autorités congolaises. L'une des raisons à cette attention particulière est le nombre impressionnant des conflits fonciers gérés par la justice. Certains analystes n'hésitent pas à appuyer totalement le gouvernement dans sa détermination à commencer à sanctionner les responsables des circonscriptions foncières, qui enregistrent le plus de contentieux dans ce domaine. C'est un indicateur-clé d'une mauvaise gestion et d'un désordre dans l'attribution des titres fonciers, confie un des analystes à la rédaction. Le ministre n'a pas tardé à sensibiliser directement le personnel des affaires foncières à cette épineuse question. Le week-end, il s'est entretenu avec les cadres et agents pour réaffirmer l'intérêt que son ministère porte à l'installation de ces guichets des banques. Il s'agit, a-t-il martelé, de changer la philosophie de travail en vue d'une meilleure canalisation de toutes les recettes vers les banques partenaires aux affaires foncières. Il sera procédé ainsi à la signature d'un contrat avec les banques et les Affaires étrangères à travers Congo Tchec et Télé-Consult.

Laurent Essolomwa

DOING BUSINESS

Huit raisons pour espérer grignoter des places

Il s'agit des huit principaux indicateurs bénéficiaires des dernières réformes dans le cadre de la facilité d'entreprendre les affaires en RDC. Mais les 190 pays sélectionnés dans le classement de la Banque mondiale (BM) devront se mesurer tant par le nombre que la vitesse de mise en œuvre des différentes réformes. Autre chose, l'aspect « qualité de la réforme » apparaît de plus en plus comme un indicateur clé dans l'appréciation des enquêteurs.

Au total, la RDC revendique d'importants changements dans huit indicateurs de performance. Prenant le cas de la création d'entreprise, cet indicateur a gagné d'importants points dans le Doing Business grâce à l'installation du Guichet unique de création d'entreprise. Dans la perspective du nouveau classement, l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi) explique les trois changements majeurs : réduction du nombre des procédures de création d'entreprise de 6 à 3, informatisation du registre commercial avec une réduction du délai de traitement et extension du Guichet unique de création d'entreprise à Kinshasa, Matadi, Lubumbashi, Kisangani, Bukavu, Goma, Kananga

et Mbuji-Mayi. Par ailleurs, les autres indicateurs phares sont le permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention des prêts, le commerce transfrontalier, les paiements (impôts et taxes) et l'exécution des contrats.

Sur ces différents critères, le gouvernement a initié d'importantes mesures souvent mal connues du grand public en général et des opérateurs économiques en particulier. Il faut citer, par exemple, la délégation de la signature au niveau administratif (secrétaire général) de la direction de l'urbanisme et division urbaine pour la délivrance du permis de construire, la mise en place d'un guichet unique d'accomplissement des formalités administratives et de traitement des dossiers de demande de raccordement électrique moyenne tension à Kinshasa au sein de la Direction de distribution de Kinshasa, la création d'un registre de sûreté et d'un bureau de crédit (accélération de la réforme sur la centrale des risques) pour l'obtention de prêt, la mise en place d'un Guichet unique intégral du commerce extérieur et autres simplifications des procédures d'importations et d'exportations

etc. L'aspect « qualité » va intervenir lorsqu'il s'agira d'évaluer les règles de construction et les matériaux utilisés dans la construction, la fiabilité de l'approvisionnement en électricité en plus des facilités du mode d'accès, le système d'administration foncière etc.

À présent, il faut assurer une large diffusion de ces nouvelles mesures. À son niveau, le gouvernement a promis de remettre un document présentant ces réformes à la représentation de la BM en RDC. Au cours d'une récente réunion, l'Anapi a tendu la main à la presse locale pour appuyer dans les efforts de vulgarisation des différentes réformes. Une fois encore, les contributeurs du Doing Business essentiellement des cabinets d'avocat seront seuls face aux enquêteurs. Aucune institution congolaise ne peut exercer son emprise sur ces personnes. Par contre, il est impossible de les informer des différentes innovations dans les différents indicateurs ciblés. Et l'Anapi les consulte à cet effet. Le rendez-vous est donc fixé au mois d'octobre, date de la publication du prochain classement Doing Business.

L.E.

DIVISION 1/PLAY-OFF

V.Club bat Sanga Balende, Renaissance du Congo dispose de Don Bosco

La phase retour du Play-Off de la 22e édition du championnat national de football a débuté, le dimanche 28 mai 2017 au stade des Martyrs de Kinshasa, par une belle affiche : V.Club recevait pour la circonstance Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi.

Les deux équipes s'étaient séparées dos à dos par zéro but partout lors de leur première confrontation au stade Tshikisha de la capitale congolaise du diamant. V.Club avait besoin de ce deuxième face-à-face contre Sanga Balende afin de laver l'affront subi à domicile contre Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud en deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Et les joueurs du coach Florent Ibenge n'avaient plus droit à l'erreur. Deux buts à zéro, c'est le score de cette rencontre au cours de laquelle le jeune Muzungu, transfuge de l'académie de football Ujana, titularisé pour la première fois, a tiré son épingle de jeu. Il a fallu attendre la deuxième période, précisément la 73e minute, pour que Muzungu justement donne la voie de la victoire aux Dauphins Noirs, face aux Anges et Saints de Mbuji-Mayi qui ont pourtant tenu bon avant d'encaisser ce premier but. Et le deuxième but, du renard des surfaces Taggy Etekiama Agiti, est arrivé sur une frappe de Ngimbi qui a ricoché sur la barre transversale, reprise par le Swazi Nthunzi et ensuite expédiée au fond des filets par Etekiama.

Et les supporters ont scandé les noms de ces deux jeunes, disant : « biso te, ujana », comme dire que ce sont les deux jeunes du Centre de formation Ujana qui ont scellé le sort du match. Avec cette victoire dès la 8e journée (première journée de la manche



V.Club à l'entraînement

retour du Play-Off) contre Sanga Balende, V.Club totalise 15 points et se retrouve à la deuxième place au classement provisoire, derrière le Daring Club Motema Pembe (DCMP) qui a fini premier de la manche aller avec 17 points.

FC Renaissance du Congo...

Le samedi 27 mai 2017, le FC Renaissance du Congo a battu le CS Don Bosco de Lubumbashi par quatre buts à deux. C'était la rencontre la plus prolifique du Play-Off de la Division 1 avec six buts à zéro. Le capitaine des Renais Djuma Shabani (17e minute), le Brésilien Wanderley (56e mi-

minute), le Burkinabé Diawara (67e minute) et le Camerounais Ayuk (77e minute) ont été les buteurs du club tuteuré par le pasteur évêque Pascal Mukuna, du reste présent au stade alors que les milliers des supporters du club orange ont opté de désertir les tribunes, continuant à contester la décision du comité de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot) d'avoir infligé le forfait à leur club suite au match raté contre le DCMP.

Renaissance du Congo, doit-on souligner, s'est quand même fait peur ; après avoir mené par trois buts à zéro, ce club a encaissé deux buts coup sur coup, œuvre

du talentueux Mwin Dibundu, d'abord sur penalty à la 73e minute, ensuite sur une erreur défensive à la 75e minute, avant de venir fixer le portier Guy Serge Mukumi des Renais. Heureusement pour l'équipe coachée par le technicien ivoirien François Guei, le Camerounais Ayuk a inscrit le quatrième but, mettant définitivement Renaissance à l'abri d'un retour des Salésiens de Lubumbashi amenés par le coach Isaac Kasongo Ngandu. Ce succès a permis à Renaissance du Congo de totaliser 12 points à la fin de la première manche du Play-Off de la Division 1.

Martin Engimo

EST DE LA RDC

Un otage français libéré des griffes de ses ravisseurs

Le chef de l'Etat français Emmanuel Macron a félicité l'ensemble des acteurs congolais ayant œuvré à la libération du sujet français dont l'identité n'a pas été révélée.

Début mars, cinq employés de la société minière canadienne Banro ont été enlevés dans l'est de la RDC par des hommes armés appartenant à un groupe d'autodéfense très en verve dans la région. Dans le lot, figurait un sujet français dont l'identité n'a pas été révélée. Près de trois mois se sont écoulés après le rapt de ces travailleurs au cours desquels des efforts intenses ont été menés par les autorités congolaises pour les retrouver en synergie avec les Etats, dont ils sont ressortissants. Après la libération du Tanzanien intervenue en avril dernier après moult tractations, c'est au tour de l'otage français de se soustraire de l'emprise de ses ravisseurs. C'est le président français Emmanuel Macron qui a annoncé, dans un communiqué de l'Elysée, en primeur la libération de l'otage français. Entre-temps, les trois Congolais enlevés avec le français se trouveraient encore entre les mains des ravisseurs, à en croire le ministre congolais de l'Intérieur, Ramazani Shadari. Le président français a eu les mots justes pour traduire son ressentiment face à ce dénouement pour le moins heureux. Il a félicité l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à sa libération, « en particulier les autorités de la République démocratique du Congo pour leur mobilisation et l'efficacité de leur action ».

Notons que dans cette région à haut risque où l'insécurité bat son plein, les enlèvements, notamment de personnels étrangers et congolais d'organisations humanitaires, sont très fréquents. Constellée de groupes armés nationaux et étrangers, cette partie de la République est déchirée par plus de vingt ans de conflits armés, alimentés par des différends ethniques et fonciers, la concurrence pour le contrôle des ressources minières de la région et des rivalités entre puissances régionales.

Pour rappel, le groupe Banro exploite deux mines d'or : l'une à Twangiza et l'autre à Namoya. Il mène ainsi des travaux d'exploration aurifère dans le pays.

Alain Diasso

DIVISION 1/PLAY-OFF

DCMP s'incline face à Mazembe à Kinshasa

C'était un match époustoufflant, une partie d'intenses émotions, entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le TP Mazembe, le lundi 29 mai 2017 au stade des Martyrs de Kinshasa.



Daring Club Motema Pembe

Quatre buts à trois, c'est le résultat de ce prolifique en buts en faveur des Corbeaux de Lubumbashi. La rencontre comptait pour la 8e journée du Play-Off de la 22e édition du championnat national de football -Division 1-. Mazembe débute fort la partie en inscrivant deux buts dans les deux premiers quarts d'heure du match, par le Zambien Rainford Kalaba à la 9e minute et le jeune prometteur Ben Malango à la 17e minute. Otis sort Salif Keita et monte Tusilu Bazola qui, avec

sa technique, stabilise le milieu de terrain. Et Makusu Mundele Jean-Marc réduit le score sur penalty à la 31e minute. Deux buts, c'est le score à la pause.

Au retour des vestiaires, les joueurs d'Otis Ngoma s'imposent

sur coup deux buts, d'abord par Rainford Kalaba à la 84e minute et ensuite par le géant défenseur Malien Salif Coulibaly à la 86e minute. Au finish, quatre pour Mazembe et trois pour DCMP, au terme d'une partie à rebondissement. « Nous avons une erreur de concentration. A trois buts à deux, on aurait pu se concentrer, il y a eu des espaces dans la défense, et des duels aériens perdus en défense, mais le championnat continue, on va travailler », a déclaré l'entraîneur principal du DCMP, Otis Ngoma. Le coach Mihayo Kazembe a, pour sa part reconnu que son équipe a bien commencé la partie, avant de fléchir et de jouer trop bas et DCMP a bien réagi. « Mais la défense du DCMP a fait des erreurs et nous en avons profité pour inscrire les deux derniers buts », a-t-il indiqué.

Notons que c'est la première défaite du DCMP depuis le début du Play-Off de la 22e édition du championnat national de football. Au classement, DCMP garde la tête du Play-Off avec 17 points, devant V.Club qui en compte 15. Mazembe possède également 15 points, après ce succès face à DCMP. Renaissance du Congo compte aussi 12 points avec un match en retard.

M.E.

REGGAE

Un spectacle de haut niveau livré par le groupe Conquering Lions dans la ville océane

Le groupe Conquering Lions a une fois de plus ébloui le public ponténégrin par ses performances scéniques et ses justesses de voix lors d'un concert qu'il a donné le 27 mai au bar, Jamrock, à Mpita dans le premier arrondissement de Pointe-Noire.

Ce concert faisait partie des événements du mois à ne pas rater mais également l'un des shows les plus attendus de cette année dans la ville de Pointe-Noire. Pour faire honneur à sa réputation, le groupe Conquering Lions a livré un show exceptionnel avec pas moins de 15 chansons, mélangeant à la perfection les plus grands succès des grands artistes de reggae.

À peine monté sur scène, le groupe Conquering Lions gagne les âmes du public en les emportant un peu plus proche des étoiles. Et entre rythmique et arpegge, des dizaines de téléphones se sont élevés fermement dans les aires, pour immortaliser ce moment.

Dans cette euphorie où l'ambiance s'est vite installée, les guitares distillent leurs sons chaleureux aux consonances anglophones et Patrick Bikoumou, la star du groupe, pose sa voix pure sur quelques notes de la guitare pour interpréter le premier morceau d'une belle soirée. Discret derrière ses dreadlocks et accroché à sa guitare, Patrick Bikoumou se donne tout entier, il bouge, saute et transpire en interprétant des morceaux qui par la suite sont replis de fraîcheur et de simplicité par le public.

En effet, Patrick Bikoumou et sa bande ont émerveillé les personnes présentes à ce concert, leur groupe, bien connu au niveau de Pointe-Noire a attiré la foule des grands soirs, car de nombreux fans sont venus les écouter sur scène au bar Jamrock.

Pour tout dire, le groupe Conquering Lions a complètement réussi son pari, il a livré un show exceptionnel de haut niveau, exécuté de la plus belle manière. Le public ravi en rede-



Le groupe Conquering Lions pendant son show au bar Jamrock, crédit photo «ADIA»

mandait plus, il poussait encore et personne ne voulait en finir là. Riche en son et en couleur, ce concert a laissé le public béat à la fin du spectacle.

Rappelons que le reggae est un genre musical émergé à la fin des années 60. Il est la plus populaire des expressions musicales jamaïcaines et devient, à

la faveur de son succès international, un style musical internationalement apprécié, porteur d'une culture qui lui est propre.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Les équipes de Pointe-Noire abordent le dernier virage

Le troisième et dernier tour du championnat départemental de la Ligue de handball de Pointe-Noire seniors hommes et dames a démarré le 28 mai au stade Enrico Mattei. En seniors hommes, CTAHB et Patronage ont respectivement battu Munisport, 29-27 et Asoc, 50-21 tandis que chez les dames, l'AS Cheminots s'est imposé devant Atlantic, 35-20



Un extrait du match Patronage-AS Cheminots «Adiac»

Cette dernière étape très décisive du championnat départemental de Pointe-Noire permet aux équipes qui prétendent jouer le championnat national prévu cette année à Brazzaville de confirmer leur suprématie pour les mieux classées et d'améliorer le classement pour celles qui sont mal positionnées. En effet, après les deux premières phases du championnat dominé respectivement par Patronage hommes et dames, les entraîneurs ont de la matière pour changer de stratégies et de techniques afin de contrer les adversaires et déjouer les pronostics.

Rappelons que, compte tenu du nombre insignifiant des

équipes seniors hommes et dames dans la ville océane, la Ligue de Pointe-Noire avait adopté lors de son conseil inaugural, la décision d'organiser désormais son championnat en trois tours pour permettre aux clubs d'être plus compétitifs. Pour ce faire, le troisième tour a démarré le dimanche 28 mai. En version masculine, CTAHB a battu Munisport, 29 à 27 et Patronage a laminé Asoc, 51-20. Chez les dames, l'AS Cheminots a eu raison de Atlantic, 35-20.

À l'issue de cette journée, Patronage Sainte-Anne garde la tête du championnat dans les deux versions.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL LIGUE 1

Le FC Nathaly's signe sa quatrième victoire

Après plusieurs journées sans victoire, le FC Nathaly's a battu le 28 mai au Complexe sportif de Pointe-Noire l'AS Cheminots sur le score étonnant d'un but à zéro, mais malgré cette courte victoire, le club de Pointe-Noire conserve son dernier rang au classement provisoire

Le but de Junior Ngouari à la 20e minute du match face à l'AS Cheminots a réconforté tant soit peu l'espoir de tous les cadres de cette jeune équipe ponténégrine qui traverse une crise déclenchée avant la fin de la phase aller. En effet, noyé par les défaites à domicile qu'à l'extérieur, le club ponténégrin entend relever la tête en cette phase retour pour essayer d'assurer son maintien au championnat national à l'issue de cette saison, a indiqué l'un des dirigeants du club qui a d'ailleurs rappelé que la dernière victoire du FC Nathaly's, c'était face à Otoho en phase aller.

Soulignons qu'à Dolisie, le meilleur club Ponténégrin au championnat national, la Mancha, s'est incliné face à l'AC Léopards, 0-2. Il conserve sa 5e place avec 32 points+10 avec une longueur de 14 points avec le leader AC Léopards.

Voici le classement provisoire des cinq premiers du championnat: 1er AC Léopards, 46 points ; 2-CARA, 44 points ; 3-Etoile du Congo, 40 points ; 4- AS Otoho, 39 points ; 5- la Mancha, 32 points.

C.L.L.

FESTIVAL

Les vibrations cosmiques du Kasai en exposition au Centre culturel russe de Brazzaville

C'est à l'occasion de la « Semaine africaine de l'Unesco » que la direction du Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville a organisé la Semaine de la culture kasaienne (province de la République démocratique du Congo) sur le thème : Les vibrations cosmiques du Kasai.

Sept activités ont été essentiellement programmées au cours de cette exposition qui a connu la présence de l'ambassadeur de la Russie au Congo, Valery Mikhaïlov, de la conseillère duchef de l'Etat, Edith Laure Itoua, ainsi que des représentants des corps diplomatiques accrédités au Congo. Il s'agit entre autres de : la peinture, l'artisanat, les objets ethnographiques, l'exposition des photos de la ville de Lubumbashi, les livres édités dans cette province en français et les monuments historiques de la ville de Kananga. Elles ont été présentées par les artistes de la RDC, originaires de la province du Kasai, en l'occurrence : Blaise Esinyalanga, représentant de la rencontre des opérateurs culturels Asbl ; Bavon-Pascal Tshimanga (ar-



Le directeur du Centre culturel russe Sergey Belyaev ouvrant l'exposition (DR)

tiste-peintre) ; Jémima Tshiala Odia (artisane), Abba Mohamed Betu (collectionneur, galeriste).

A cette occasion, le directeur du CCR, Sergey Belyaev a précisé : « nous sommes le centre culturel régional et notre région inclut la République du Congo, la RDC, le Cameroun, le Gabon et le Nigeria. Nous participons à des activités culturelles de leurs pays... Nous avons invité les opérateurs culturels du Kasai avec leurs collections. C'est la possibilité de faire connaître aux autres la vie des régions d'autres pays ».

Prenant la parole au cours de cette

cérémonie, Blaise Esinyalanga, conservateur-représentant de la rencontre des opérateurs culturels Asbl, a exprimé sa gratitude au Centre culturel russe (CCR) d'Afrique centrale basée à Brazzaville. « A défaut d'affirmer que des telles initiatives d'inviter des gens des provinces éloignées de la capitale n'ont plus existé dans nos pays, nous nous exclamons tout simplement : « C'est trop beau pour être vrai ! ». C'est comme si beauté et vérité ne pouvaient pas cohabiter ! Pourtant, c'est en même temps beau et vrai ! »

Blaise Esinyalanga a rappelé à l'au-



Le conservateur Blaise Esinyalanga lors de son speech (DR)

ditore que c'est depuis 2014 que Sergey Belyaev n'a cessé de participer à distance aux activités culturelles qu'ils produisent à Kananga dans le Kasai central. Des films et des cadeaux russes sont toujours envoyés à Kananga depuis Brazzaville.

« La culture kasaienne est ainsi tellement honorée, qu'il y a lieu de clamer sans ambages cette formule de remerciement à toutes les autorités du CCR : « Tuasakidila wa manza tente ! » C'est avec formule que l'on remercie les bonnes gens chez nous... », a lancé le conservateur.

Culturellement, a-t-il expliqué, il existe une âme et une mentalité kasaienne, appelée par les chercheurs et écrivains, la « Kasaité », ainsi qu'un ensemble d'attitudes et habitudes, us et coutumes des peuples kasaiens, qu'ils dénomment la « kasaitude ».

Notons que le Kasai, c'est cet espace situé essentiellement au centre de la RDC. Si à l'indépendance le Kasai était une province parmi les six qui existaient à cette époque, à partir de 1968, cette unité s'est subdivisée en deux provinces : le Kasai oriental et le Kasai occidental.

Bruno Okokana

CAN U-17 GABON 2017

Le Mali succède à lui-même

Les cadets maliens rentrent dans l'histoire après avoir établi un nouveau record. Les U-17 maliens sont devenus les premiers à remporter deux fois de suite la coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans avant d'égaliser les performances du Nigeria, du Ghana et de la Gambie, trois pays ayant deux trophées mais pas successivement.

Le 28 mai à Libreville lors de la finale, les Maliens ont battu le Ghana sur un score d'un but à zéro. Le but malien a été inscrit par Mamadou Samake après un penalty repoussé par le gardien ghanéen (22e). L'addition aurait été plus lourde si les cadets maliens avaient transformé le 2e penalty dix minutes plus tard. La Guinée a terminé sur la troisième marche du podium en battant le Niger (3-1).

Au terme de cette compétition, l'Afrique a désigné ses représentants pour la phase finale de la Coupe du monde de la catégorie. Le Mali, le Ghana, la Guinée et le Niger seront présents en Inde, au moins d'octobre prochain.

J.G.E.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Cara met la pression sur les Léopards de Dolisie

Relégués à la deuxième place depuis la 19e journée, les Aiglons ont réussi un coup le dimanche : celui de mettre une énorme pression sur l'AC Léopards de Dolisie, le leader, en battant les Diables noirs (1-0) en clôture de la 20e journée.

C'est ce genre de duel à distance qu'il faut désormais s'habituer pour le reste des matches du championnat national d'élite direct Ligue 1 : l'AC Léopards de Dolisie, leader et son dauphin le Club athlétique renaissance aiglons. Les deux équipes qui doivent s'affronter lors de la 21e journée à Dolisie, vont se donner coup pour coup dans leurs différents duels à distance, en vue de décrocher le titre suprême. Pour le compte de la 20e journée, aucune des deux formations n'avaient droit à l'erreur, au risque de se faire dépasser ou distancer. Au terme des rencontres, leurs positions n'ont pas changé. Les Fauves du Niari gardent leur statut de leader puisque les Léopards de Dolisie ont dominé La Mancha, sur un score de (2-0). Junior Makiessé et Harris Tchilimbou ont permis aux Fauves du Niari d'améliorer leur compte à 46 points. Derrière, le Cara a bien relevé la tête après le nul face à l'Etoile du Congo. Les Aiglons ont pris trois précieux points devant les Diables noirs.

Le réalisme de la meilleure attaque du championnat

Dans ce choc au sommet de la 20e



Devant les Diables noirs, Cara a eu droit à un match compliqué (Adiac)

journée, les Diablotins ont eu des meilleures situations mais le réalisme était chez les rouge et noir. Le Cara a, en effet, plié le match à cause d'une mauvaise relance de Niambi Zouma, le défenseur des Diables noirs dans l'axe. Le geste a suffi pour que Cabwey Kivutuka lui chipe le ballon pour marquer l'unique but de la rencontre, à la 25e minute.

Cara aurait pu faire le break si Wilfried Nkaya, bien lancé par Nicolas Ondama, n'avait pas manqué le dernier geste face à Sikoti Sama, le gardien des Diables noirs, à la 30e minute.

En face, Wolfrigon Mongondza lui a volé la vedette. Ce gardien a été un héros pour les Aiglons. Il a multiplié des parades face aux attaquants des jaune et noir pour permettre à son équipe de tenir le résultat. Il fait parler son talent dès la 11e minute en gagnant

son duel face à Hugues Nababa. Il confirme à la 36e minute, en détournant la frappe du même numero 9 des Diables noirs, qui prenait la direction des buts. Le dernier rempart de Cara a aussi assuré à cinq minute de la fin, répétant les mêmes exploits face aux deux tirs puissants des attaquants des Diables noirs. Le Cara enfonce ainsi les Diables noirs, qui restent coincés à la 17e place juste devant le FC Nathaly's.

Ça va par contre pour l'Etoile du Congo. Les Stelliens ont conservé leur troisième place en dominant l'Interclub sur un score de (2-0). C'est la première victoire de les Stelliens depuis le début de la phase retour. L'AS Otoho a, elle aussi, signé sa première victoire de la phase retour, mais surtout la deuxième à Brazzaville depuis le début de la saison, puisqu'elle a dominé le FC Kondzo sur ce score

identique. Battue par les Léopards de Dolisie, La Mancha de Pointe-Noire a cédé sa cinquième place à la Jeunesse sportive de Talangai, vainqueur face à Tongo FC (1-0). Saint-Michel de Ouenzé n'a pas pu faire mieux qu'un nul d'un but partout face à la Jeunesse sportive de Poto-Poto. Patronage Sainte-Anne a battu les Jeunes Fauves (2-0). L'AS Kimbonguela (ASK) a été elle aussi tenue en échec par Nico-Nicoyé (1-1). Le FC Nathaly's a créé la surprise, en dominant l'AS Cheminots (1-0). Pour le compte de cette 20e journée, rappelons-le, 15 buts ont été inscrits en neuf rencontres soit une moyenne de 1,66 but par match.

Le classement provisoire issu de la 20e journée

1-AC Léopards de Dolisie (46 points+26) ; 2-Cara (44 points+29) ; 3- Etoile du Congo (40 points+15) ; 4- AS Otoho (39 points+18) ; 5- JST (32 points+12) ; 6- La Mancha (32 points+11), 7-Patronage Sainte-Anne (30 points+5) ; 8- Saint -Michel de Ouenzé (28 points-7) ; 9- JSP (24 points-1) ; 10- Interclub (23 points-2) ; 11- AS Cheminots (23 points-6) ; 12- Nico-Nicoyé (21 points-4) ; 13-AS Kimbonguela (21 points-13) ; 14 FC Kondzo (20 points-8) ; 15-Jeunes fauves (19 points -7) ; 16- Tongo FC (19 points-13) ; 17-Diables noirs (18 points-10) et 18- FC Nathaly's (13 points-25) .

James Golden Eloué